

Analyse des catégories de sites

Objekttyp: **Chapter**

Zeitschrift: **Cahiers d'archéologie romande**

Band (Jahr): **80 (2000)**

PDF erstellt am: **28.06.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Analyse des catégories de sites

Il est possible de regrouper les sites en quatre catégories selon leur fonction: les sépultures, les habitats, les dépôts et les trouvailles isolées. On verra ci-dessous que les deux dernières catégories représentent en réalité deux facettes d'un même phénomène. Le graphique de la figure 16 montre que le corpus est loin d'être homogène. Les trouvailles isolées constituent plus de la moitié des points de découvertes. Cette disproportion est relative, car il s'agit à chaque fois d'un seul objet, alors que les autres catégories livrent généralement plusieurs objets. La différence d'effectif entre les sépultures et les habitats doit aussi être pondérée, car un habitat représente le plus souvent un seul enregistrement, alors que les tombes d'une même nécropole ont été individualisées comme ensembles clos.

9.1 Sépultures

9.1.1 Introduction

Les sépultures représentent environ le tiers du corpus (fig. 16). Notre connaissance repose sur un nombre restreint de sépultures exceptionnelles, fouillées récemment, et sur une documentation ancienne plus large, mais d'interprétation parfois équivoque. Dans 40% des cas, la seule information mentionnée est que le ou les objets proviennent d'une tombe, sans aucune indication sur son amé-

nagement. Le territoire semble devoir être divisé en deux zones. Le Plateau suit assez bien les modes sépulcrales centre-européennes, avec la succession classique des inhumations en tombes plates au Bronze ancien, puis des inhumations sous tumulus au Bronze moyen et enfin des incinérations au Bronze récent. La zone intraalpine valaisanne et le Chablais se démarquent par une perdurance très longue de l'inhumation en coffres de dalles ou de blocs, sans tumulus intentionnel. L'incinération fait toutefois une timide apparition, peut-être dès le début du Bronze moyen, et au Bronze récent.

9.1.2 Caractères généraux

Le tableau 24 présente les diverses formes de sépultures théoriquement envisageables. Le rite peut être soit l'inhumation, ensevelissement du corps, soit l'incinération, ensevelissement des restes calcinés du défunt. Dans de nombreux cas de découvertes anciennes, les objets sont mentionnés comme provenant de « tombes », sans spécification du rite. Il est toutefois probable que, dans la plupart des cas, il s'agisse d'inhumations. Le terme de tombe est associé à l'image de cadavre et donc de squelette dans l'esprit populaire d'un pays de tradition chrétienne, où, jusqu'à récemment, l'incinération constituait une exception.

Le défunt inhumé, en position repliée ou allongée, est déposé dans une fosse, probablement dans un contenant de bois, coffre ou tronc d'arbre, généralement non décelé lors de la découverte. Ces dernières années, les progrès des méthodes de fouille permettent parfois d'identifier, avec assez de certitude, les coffres de bois ou cercueils monoxyles décomposés, grâce à la position du squelette et à celle des pierres de calage de ces structures dans les fosses. Des bordures de pierres, continues ou discontinues, sur une ou plusieurs assises encadrent dans de nombreux cas le contenant. Pour certaines

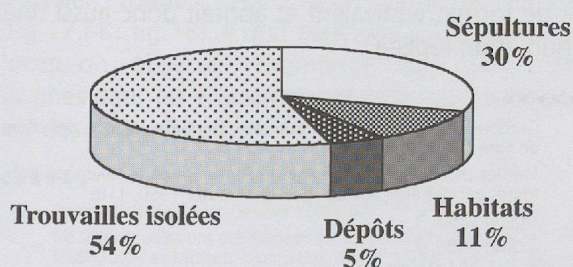


Fig. 16: Répartition des sites par fonction.

Tab. 24: Tableau récapitulatif des formes de sépultures.

Rite	Contenant à l'intérieur de la fosse	Calage	Superstructure et signalisation en surface du sol	Datation
<i>Inhumation repliée</i>	coffre de bois	entourage de pierres coffre de dalles	inconnue	BzA1-A2a
<i>Inhumation allongée</i>	coffre de bois	entourage de pierres coffre de dalles	inconnue pierre dressée tumulus	BzA2a-BR
<i>Incinération</i>	aire de crémation en pleine terre (?) coffre de bois (?) urne	entourage de pierres coffre de dalles	inconnue tumulus épandage de pierres	BM-BR

incinérations, il semble ne pas y avoir de fosse, mais une aire de crémation à même le sol, recouverte ensuite de sédiment. La pratique de recueillir les restes du défunt incinéré dans une urne caractérise essentiellement le Bronze final.

Une fois la fosse comblée, elle pourrait être signalée par une bordure de pierres, l'érection d'un tumulus, dôme de pierres ou de terre, ou par la présence d'une pierre, faisant office de stèle. Si les tumuli de terre et de pierres ont rarement pu passer inaperçus, les tertres de terre et les pierres de marquage n'ont pas forcément été identifiés. Ils ont aussi pu être arasés ou détruits lors des travaux agricoles ou de construction, avant l'identification de la tombe. Quant aux couvertures de dalles, on ignore si certaines étaient affleurantes.

9.1.3 Sépultures du Bronze ancien (tab.26, fig.17-19)

Le corpus du Bronze ancien, plus précisément de la seconde moitié (BzA2), est très largement le plus fourni des périodes traitées ici. Les informations concernant les tombes du BzA1 sont par contre rares et limitées à la zone alpine. Elles indiquent une transition progressive avec la fin du Néolithique. Le dépôt 1 (inhumation) du Petit-Chasseur [506] est encore situé à l'intérieur du dolmen néolithique. La sépulture individuelle est de règle dans les autres cas. Ainsi à la même période, toujours au Petit-Chasseur, des enfants sont déposés en position repliée dans des cistes en dalles¹. A Thun-Wiler, l'inhumation de la T.7 [542] est en position repliée et probablement aussi celle de la T.6 [544]. Ces sépultures ont livré du mobilier qui pourrait être attribué au BzA1 ou A2a: spirale, parure en os et colom-belles. Le même genre de mobilier a été découvert dans des tombes en dalles détruites en 1952 à Grimisuat-Champlan. L'architecture de ces dernières n'a malheureusement pas été documentée².

La datation, discutée ci-dessous, de la tasse d'Ayent-Zampon Noale [540] au début du Bronze ancien (BzA1 ou A2a) est importante dans la mesure où la structure qui a livré cette céramique est un coffre de dalles de dimensions réduites, d'un genre volontiers attribué au Néolithique en Valais et

dans le Chablais³! Il s'agit d'une architecture funéraire dont l'usage est prolongé. La littérature ancienne mentionne la découverte d'objets en métal dans de tels coffres⁴.

Des cas d'inhumations repliées, dans la tradition des rites néolithiques, sont encore mentionnés au BzA2a. Pour la nécropole d'Ollon-Verschiez [207], découverte en 1835, Troyon parle de plusieurs centaines de petits coffres de dalles brutes, d'environ 1 m x 0,70 m x 0,70 m, avec des inhumations forcément repliées et peut-être multiples. Les ossements sont décrits entassés avec le crâne au sommet⁵. Le mobilier répertorié, faible pour autant de sépultures, date exclusivement du BzA2a. Quant à l'analogie des tombes de la nécropole d'Ollon-Derrière-la-Roche avec celles de Verschiez, Troyon la présente comme une hypothèse, fondée sur l'analogie du mobilier, mais sans réalité documentaire, contrairement à ce que prétendent plusieurs auteurs postérieurs⁶! La mention à Fully-Ville de Gru [289] de coffres de petites dimensions suggère la présence d'inhumations repliées. Le mobilier le plus ancien livré par cette nécropole date effectivement du BzA2a. Un coffre de dalles, découvert sur la colline des Maladaires près de Sion, a livré une hache à douille amovible. De 0,80m de côté, il n'aurait pu contenir qu'une inhumation en position repliée. Aucun ossement n'y a toutefois été exhumé. Ce coffre pourrait aussi être un cénotaphe. Dans le canton de Berne, les deux tombes de Spiez-Dorenmatte [501 et 502] sont de dimensions réduites. L'entourage de la première [502] est en pierres sèches et mesure 0,80 x 0,60 x 0,50 m, ce qui implique forcément une inhumation en position repliée⁷. Hafner propose d'y voir une sépulture d'enfant, ce qui ne se justifie pas si l'on compare ces dimensions avec celles des coffres de Verschiez, à peine plus grands⁸. La tombe 2 du même site, qui appartient par le mobilier au BzA2a, est de format équivalent et abritait donc aussi une inhumation repliée⁹.

•••••

³ Corboud 1986. L'auteur attribue cette tombe au groupe des cistes de type Chamblandes.

⁴ Voir les coffres du premier âge du Fer de Rarogne-Heidnisch-Bühl (datés par des anneaux de chevilles) (Sauter 1950, 118).

⁵ Troyon 1856, 9.

⁶ Troyon 1856, 9.

⁷ Tatarinoff 1919-20, 71.

⁸ Hafner 1995, 75.

⁹ Tatarinoff 1919-20, 72.

•••••

¹ Gallay 1985, 120.

² Bocksberger 1964, 83.

Toutes les autres sépultures documentées mentionnent des inhumations allongées. Le BzA2a représenterait donc une phase de transition entre l'ancien rite replié et le nouveau rite allongé, avec coexistence des deux postures.

Il ne semble pas y avoir de différences actuellement identifiables entre les sépultures de la seconde moitié du Bronze ancien (BzA2a et b), à part les cas de tradition archaïque mentionnés ci-dessus. Le rite est toujours l'inhumation en position allongée. La structure encore observable des tombes est constituée par un entourage plus ou moins dense et complet de pierres. Il peut s'agir de blocs épars, comme pour la tombe C1 d'Ollon-Saint-Triphon [9] (fig.17,D) ou d'un dispositif aussi important que les 330 galets morainiques de Posieux-Bois de Châtillon [432] (fig.17,H). Ils constituent des sortes de murets en pierres sèches, qui peuvent même former des coffres complets à Enney-Le Bugnon/tombe 1 [238] (fig.17,B) et à Spiez Einigen-Holleeweg/tombe 2 [476] (fig.17,C). Comme l'évoquent Ramseyer et Grütter pour [432] et [477], ces aménagements devaient entourer et caler des contenants en bois, coffres ou cercueils monoxyles¹⁰. Ceci peut être considéré comme actuellement démontré grâce à des fouilles minutieuses, appliquant la méthode de l'anthropologie de terrain mise au point par H. Duday à Bordeaux¹¹. La forte présomption de l'usage systématique d'un contenant en bois repose sur l'observation attentive des effets de paroi, du déplacement *post mortem* des ossements et de la présence de très minces lits d'un sédiment souvent noirâtre, qui témoignent de la décomposition d'un matériau organique. Il est beaucoup plus aléatoire de décider entre un coffre de planches ajustées et un tronc évidé. La fouille très fine de la tombe 10 de Vufflens-la-Ville-En Sancy [550] a quand même permis de démontrer qu'il s'agissait d'un cercueil monoxyle, grâce à l'observation de la position des petits os des mains et des pieds sur les coupes¹².

Un autre type de tombe est mentionné dans la vallée du Rhône: ce sont les coffres en dalles. Il s'agit d'une architecture récurrente, diffusée du Néolithique au Moyen Age, et qui exploite les abondants gisements schisteux qui affleurent dans la vallée. Pour les coffres relativement complets, comme ceux du Petit-Chasseur I [479, 480, 481] et de Sous-le-Scex à Sion [496, 497], avec entourage, fond et couverture en dalles, il est plus délicat de postuler l'usage intérieur d'un contenant en bois (fig.17,I-K; fig.18). Il doit cependant être envisagé, lorsqu'on observe l'inclinaison des dalles, les lacunes dans les entourages et l'effondrement partiel des couvertures.

•••••

¹⁰ Ramseyer 1990, 136; Grütter 1980, 84.

¹¹ De telles fouilles ont été menées à Sion Petit-Chasseur III [456, 457, 538] (Favre et Mottet, à paraître), à Collombey Muraz-La Barmaz [504, 505] (Honegger 1994-95) et à Vufflens la Ville-En Sancy [467, 550-552] (Fabre, Mariéthoz et Steiner 1997).

¹² Fabre, Mariéthoz et Steiner 1997, fig.8.

Le fond de la tombe est parfois recouvert d'un seul ou de plusieurs fragments de dalles ou de pierres, par exemple à Tafers-Hubel [182], à Montagny-les-Monts-Au Grabou [212], à Châtel-sur-Montsalvens [266], etc. Dans certains cas, le corps est surmonté d'un ou de plusieurs fragments de dalles ou de pierres initialement posés sur le couvercle du contenant en bois. Il ne s'agit du reste jamais d'une couverture étanche, mais d'éléments disjoints (fig.17,I-K; 18).

L'aménagement de pierres habille en quelque sorte le cercueil dans la fosse. Un dispositif d'envergure et de finition soignée pourrait révéler un personnage important, comme la tombe 3 du Petit-Chasseur I [481] (fig.17,K) ou la tombe 1 de Thun-Renzenbühl [414] (fig.17,A). Le marquage en surface des sépultures existe, car dans les nécropoles, les tombes *grosso modo* contemporaines sont respectées. Un marquage simple et presque involontaire se produit lors du remblayage de la fosse avec le sédiment qui en a été extrait. L'aération du sédiment, qui devient ainsi plus volumineux, et le rajout du coffre et de son calage de pierres dans la fosse engendrent forcément la formation en surface du sol d'un tumulus émergeant. C'est l'accroissement artificiel de ce tertre involontaire, fixé par une couverture de pierres, qui donne naissance aux tumuli. A Jaberg-Hinterer Jaberg [503], un tumulus est signalé déjà pour le Bronze ancien. Dans de rares cas, on trouve mention dans les publications de pierres de marquage, sorte de stèles primitives. A Ecublens-En Vallaire [317], Reinbold suggère qu'un bloc régulier de granit ovale ait pu éventuellement constituer *une pierre indicatrice d'un lieu de sépulture*¹³. Honegger interprète un bloc, fiché verticalement dans la tombe 50 de Collombey-La Barmaz, comme signalisation¹⁴. Aucune orientation privilégiée des tombes ne semble dominer. La question des nécropoles est traitée ci-dessous.

A l'intérieur du cercueil, le défunt est allongé sur le dos. Les bras reposent généralement le long du corps, mais l'un des deux est parfois replié sur la poitrine, comme à Fétigny-Maison Bersier [200] et à Sion-Sous le Scex [496]. Il est habillé et porte ses objets personnels: parure, armes, insignes de rang. L'observation de la position des objets par rapport au corps aide à la reconstitution du costume. Ainsi les épingles sont systématiquement trouvées sur le haut du corps, dans la zone des épaules et servent à fixer un vêtement. Les diadèmes enserrant le crâne. Les spirales encadrent la tête au niveau des oreilles et constituent soit des boucles d'oreille, soit des anneaux de chevelure. Les torques se retrouvent dans la zone du cou. Le poignard est déposé sur la poitrine ou au niveau de la ceinture, à laquelle son fourreau devait être fixé.

•••••

¹³ Reinbold 1950, 15.

¹⁴ Honegger 1994-95.



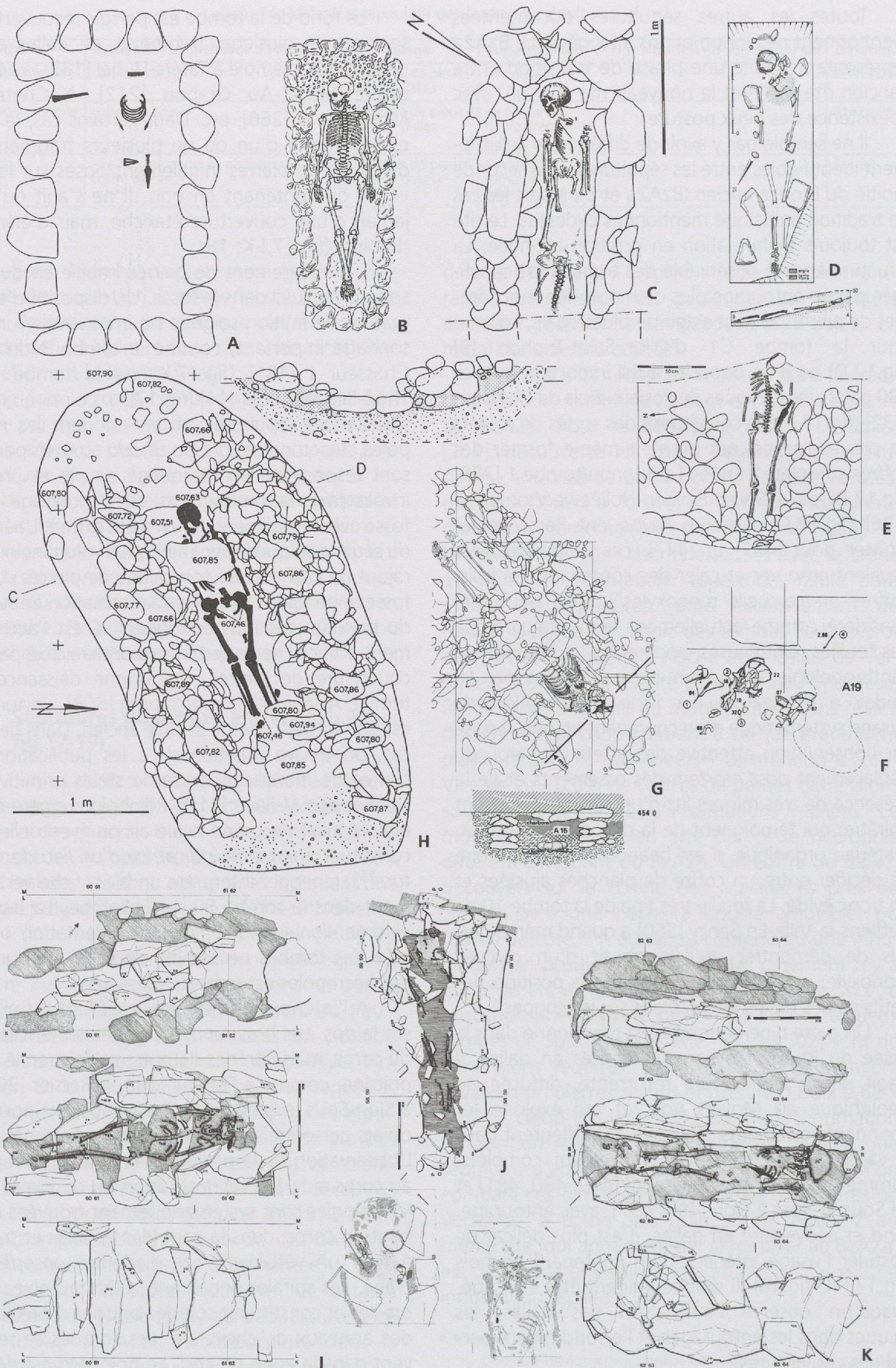


Fig. 17: Aménagements de quelques sépultures du Bronze ancien. A : Thun BE Renzenbühl T.1 (Strahm 1972, 104 : essai de reconstitution); B : Enney FR Le Bugnon T.1 (Peissard 1916, repris de Hafner 1995, fig.29); C : Spiez Einigen BE Holleeweg T.2 (Grütter 1980, fig.5); D : Ollon VD St.-Triphon-Le Lessus C1 (Bocksberger 1964, pl.I); E : Hilterfingen BE Tannenbühlstrasse (Grütter 1980, fig.11); F : Ollon VD St.-Triphon-Le Lessus T.1/1979 (Kaenel et alii 1984, fig.55); G : Ollon VD St.-Triphon-Le Lessus T.2/1979 (Kaenel et alii 1984, fig.57.58.60); H : Posieux FR Bois de Châtillon (Ramseyer 1990, fig.1); I : Sion VS Petit Chasseur I T.1 (Bocksberger 1978, pl.33); J : Sion VS Petit Chasseur I T.2 (Bocksberger 1978, pl.34-35); K : Sion VS Petit Chasseur I T.3 (Bocksberger 1978, pl.39-40) (éch.: env. 1/40).

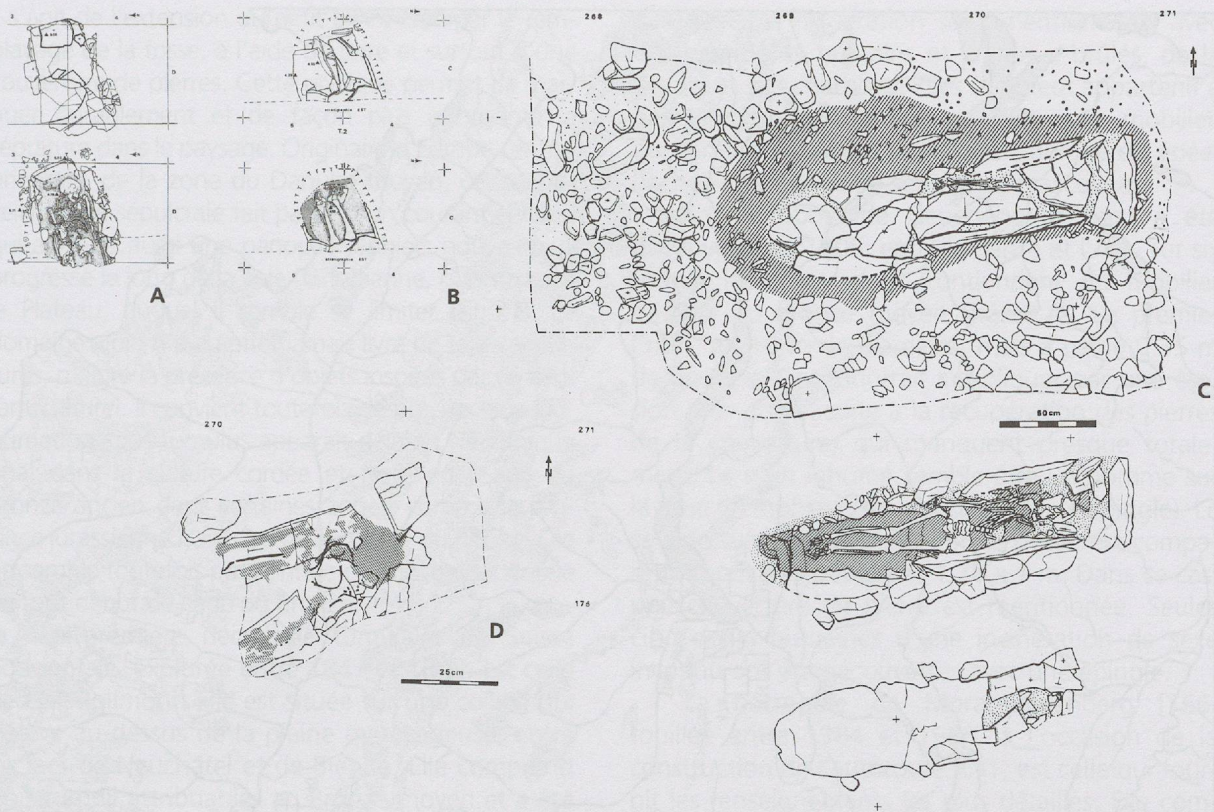


Fig. 18 : Sépultures du Bronze ancien de Sion VS Sous-le-Scex (Brunier et Pugin 1984 et 1985). A : tombe 1 (couverte et ouverte); B : tombe 2 (couverte et ouverte); C : tombe 5 (couverte, ouverte, fond); D : tombe 5 (position du mobilier) (éch. : env. 1/40, sauf D 1/20).

Plusieurs cas d'inhumations doubles sont répertoriés : à Tafers-Hubel [182], à Spiez Einigen-Holleeweg [476] (fig.17,C), où il s'agit d'un homme d'âge mûr et d'un enfant d'environ 9 ans, à St.-Martin-Le Jordil [118], où le mobilier semble trahir la présence de deux hommes adultes et à Vufflens-la-Ville [467], avec une femme âgée et un homme jeune. Les individus sont toujours placés tête-bêche.

Les quelques déterminations anthropologiques du sexe et de l'âge et la répartition du mobilier démontrent que l'ensevelissement n'est réservé ni à une classe d'âge, – enfant et adultes sont représentés –, ni à un sexe privilégiés. Les nouveau-nés, que la mortalité infantile devaient décimer, sont cependant absents des cimetières, comme dans les autres sociétés pré- et protohistoriques. Il resterait à démontrer si l'inhumation concerne ou non une «classe sociale». La richesse des tombes n'est en tout cas pas uniforme, mais les tombes pauvres sont-elles celles des individus les moins riches de la collectivité dans son ensemble ou celles des moins riches de la classe des privilégiés? La détermination du sexe permet aussi de confirmer l'attribution classique du mobilier à chaque sexe: parure abondante et baroque dans les tombes féminines, parure sobre et armes dans les tombes masculines.

La figure 19 montre la distribution géographique des diverses formes de sépultures au Bronze ancien en Suisse occidentale. Les inhumations repliées, les plus anciennes, sont limitées à la zone

alpine et au Chablais. Les inhumations allongées du BzA2a s'étendent de la zone alpine jusqu'au Bassin lémanique, dans le canton de Fribourg et dans la haute vallée de l'Aar. Les marges occidentales et septentrionales du territoire de la Suisse occidentale ne sont cependant pas touchées.

G. Gallay et A. Hafner ont très bien mis en exergue l'originalité des inhumations allongées sur le dos de la CR, dans une Europe qui enterre ses morts sur le côté, en position repliée, toujours selon la norme néolithique¹⁵. Il faut quand même relever que les squelettes des tombes «princières» des cultures d'Armorique, du Wessex et d'Unétice, sont en position allongée sur le dos avec les bras le long du corps¹⁶.

9.1.4 Sépultures du Bronze moyen (tab.27; fig.20,A-C.F)

Les sépultures qui peuvent être rapportées au Bronze moyen en Suisse occidentale sont en nombre beaucoup plus restreint que celles du Bronze ancien. Dans la terminologie allemande classique, le Bronze moyen est synonyme de culture des Tumulus et notre territoire n'échappe pas complètement à cette nouvelle architecture funéraire. Comme évoqué ci-dessus,

•••••

¹⁵ Gallay 1971, 120; Hafner 1995, 68-92.

¹⁶ Gerloff 1996, 14.



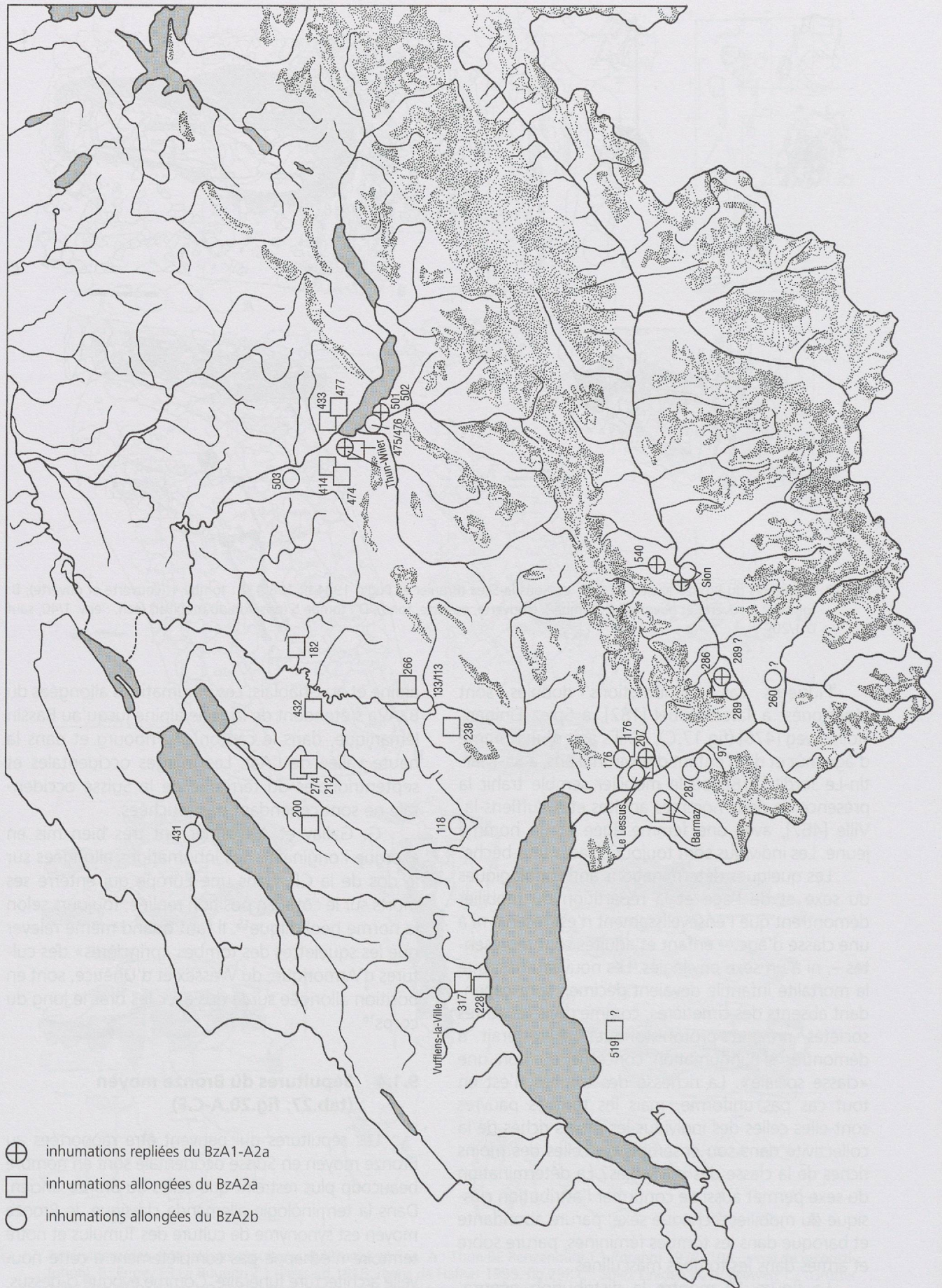


Fig. 19: Carte de répartition des sépultures du Bronze ancien de Suisse occidentale.

il s'agit de l'extension du petit tertre créé par le remblayage de la fosse, à l'aide de terre et surtout d'une couverture de pierres. Cette pratique permet de marquer durablement et de façon plus imposante la sépulture dans le paysage. Originaires d'Europe centro-orientale, de la zone du Danube moyen, cette nouvelle mode sépulcrale fait partie d'un courant culturel qui apporte aussi une panoplie d'objets nouveaux. Il progresse le long de la voie danubienne, puis traverse le Plateau, auquel il semble se limiter (fig.21). Le domaine alpin n'a en effet jamais livré de telles sépultures, malgré la présence d'objets inspirés par ce courant culturel. Il convient toutefois de préciser que l'inhumation sous tumulus apparaît déjà au Néolithique final dans la culture cordée et reste en usage au Bronze ancien dans certaines zones, comme la province jurassienne française de la culture du Rhône. Elle ne semble toutefois pas connue en Suisse occidentale au tout début de l'âge du Bronze.

La première nécropole tumulaire de Suisse occidentale, explorée entre 1847 et 1848, est celle de Gals-Jolimont. Elle est située sur une colline qui s'élève au-dessus de la plaine marécageuse, entre les lacs de Neuchâtel et de Bienn. Elle comprend trois tumuli attribuables au Bronze moyen et a été réutilisée à l'âge du Fer. Les tertres mesurent respectivement 3, 3,5 et 7 m de diamètre et 2 à 3 m de hauteur. Ils portent tous les trois une couverture de pierres. Le tumulus 1 [530] renferme l'inhumation accroupie d'un squelette gracile entouré de pierres, probablement une femme d'après le mobilier. Le tumulus 3 [359] abrite deux inhumations et le 4 [360] une seule. Dans ces deux derniers cas,

des traces d'incinération sont mentionnées, avec des ossements humains et animaux brûlés, de la cendre et des charbons. Elles semblent appartenir à des sépultures périphériques. D'après le mobilier, qui comprend surtout des armes – poignards, épée, hache –, il s'agirait de sépultures masculines.

La nécropole de Neuenegg-Im Forst a été découverte en 1905, entre la Sense et l'Aar. Sur six tumuli identifiés, deux contiennent du mobilier datable du Bronze moyen (fig.20,A). Le premier [355] fait 10 m de diamètre, mais à peine 0,35 m de hauteur. Ceci pourrait s'expliquer par une érosion plus active, suite à la récupération des pierres de la couverture, qui manquent presque totalement. Le sujet inhumé semble être un homme sur la base du mobilier (un poignard et une épingle). Le second tumulus [361], de forme ovale, est comparativement très petit avec 1,70 x 1 m. Dans ce cas, une couverture de pierre est mentionnée. Seules cinq dents humaines d'une incinération de sexe inconnu ont été découvertes avec une épingle.

La nécropole de Morat-Löwenberg [166] fouillée entre 1984 et 1986, à l'occasion de la construction de l'autoroute RN1, est celle qui fournit les renseignements les plus détaillés. Elle comprend six tumuli, dont deux appartiennent au premier âge du Fer et quatre à l'âge du Bronze. La douzaine de sépultures qui se rapportent à ces derniers s'échelonnent entre le BzB et le BzD. Le tableau synoptique 25, établi sur la base de la publication succincte de Bouyer et Boisaubert (1992), donne une idée de l'organisation du cimetière. Chaque tumulus comporte une inhumation

Tab. 25: Tableau synoptique de la nécropole de Morat FR Löwenberg (d'après Bouyer et Boisaubert 1992). (No : numéro du tumulus; Num. : numéro de la tombe; Position de la tombe dans le tumulus : centr. = centrale, sec. = secondaire; Rite : † inhumation, ♦ incinération; Orient. : orientation; Structure : fosse creusée dans le substrat, cercueil monoxyle, aire de crémation à même le sol; Entourage de pierres, surtout des galets, autour de la structure; Forme générale de la structure avec l'entourage : ● circulaire ou ovale, ■ rectangulaire ou trapézoïdale; Cairn de pierres au-dessus de la tombe; Mobilier ou présence d'autres éléments en bronze, céramique ou os; Anthropologie; Dates C14 avec calibration à 1σ; Datation typologique).

N°	Num.	Position	Rite	Orient.	Structure	Entourage	Forme	Cairn	Mobilier	Anthropologie	Dates C14	Phase
3	11.4	centr.	†	NE-SO	fosse	2 assises de pierres superposées sur les longs côtés	■	×	2 bracelets à côtes allongées, épingle à tête en lyre, tige d'épingle	os dissous	–	BzB1
3	11.3	sec.	♦	NE-SO	aire de crémation	–	■	×	gros frgt de cruche à col en entonnoir, anse en X, cannelures horizontales et incisions obliques	jeune femme	3380+/-50 BP (1740-1530 BC)	BzC/D
3	5N.1	sec.	♦	NO-SE	aire de crémation	–	■	×	vingtaine de tessons	os brûlés	3320+/-50 BP (1670-1520 BC)	?
3	11.1	sec.	†	NE-SO	fosse avec cercueil?	continu, 2 assises superposées	■	–	frgt de croissant décoré en argile, épingle à tête discoïde, col renflé côtelé	adolescent	–	BzC2/D
3	11.2a	sec.	†	NE-SO	cercueil	–	■	–	frgt de bracelet?	–	2760+/-50 BP (930-820 BC)	BF?
3	11.2b	sec.	♦	–	fosse?	–	●	×	mandibule de bovidé	enfant de 6 ans	–	?
4	26.1	centr.	†	NE-SO	cercueil	continu	■	×	tige d'épingle	–	–	?
4	26.2	sec.	?	NE-SO	fosse	discontinu	■	–	–	–	–	?
4	26.3	sec.	♦	–	fosse	–	●	–	fond de vase grossier	os brûlés	3700+/-40 BP (2140-1980 BC)	?
5	8S.2	centr.	♦	–	aire de crémation	–	?	×	–	os brûlés	3140+/-40 BP (1450-1310 BC)	?
5	8N.1	sec.	♦	NE-SO	fosse	discontinue	■	×	–	os brûlés	–	?
6	39b.1	centr.	†	OSO-ENE	fosse?	continu	■	?	épingle à petite tête discoïde (?)	–	–	?
–	5b/c.1	–	♦	NE-SO	fosse	discontinu	■	?	frgt de bracelet à section torique et extrémités pointues	os brûlés	3240+/-40 BP (1525-1435 BC)	BzC?



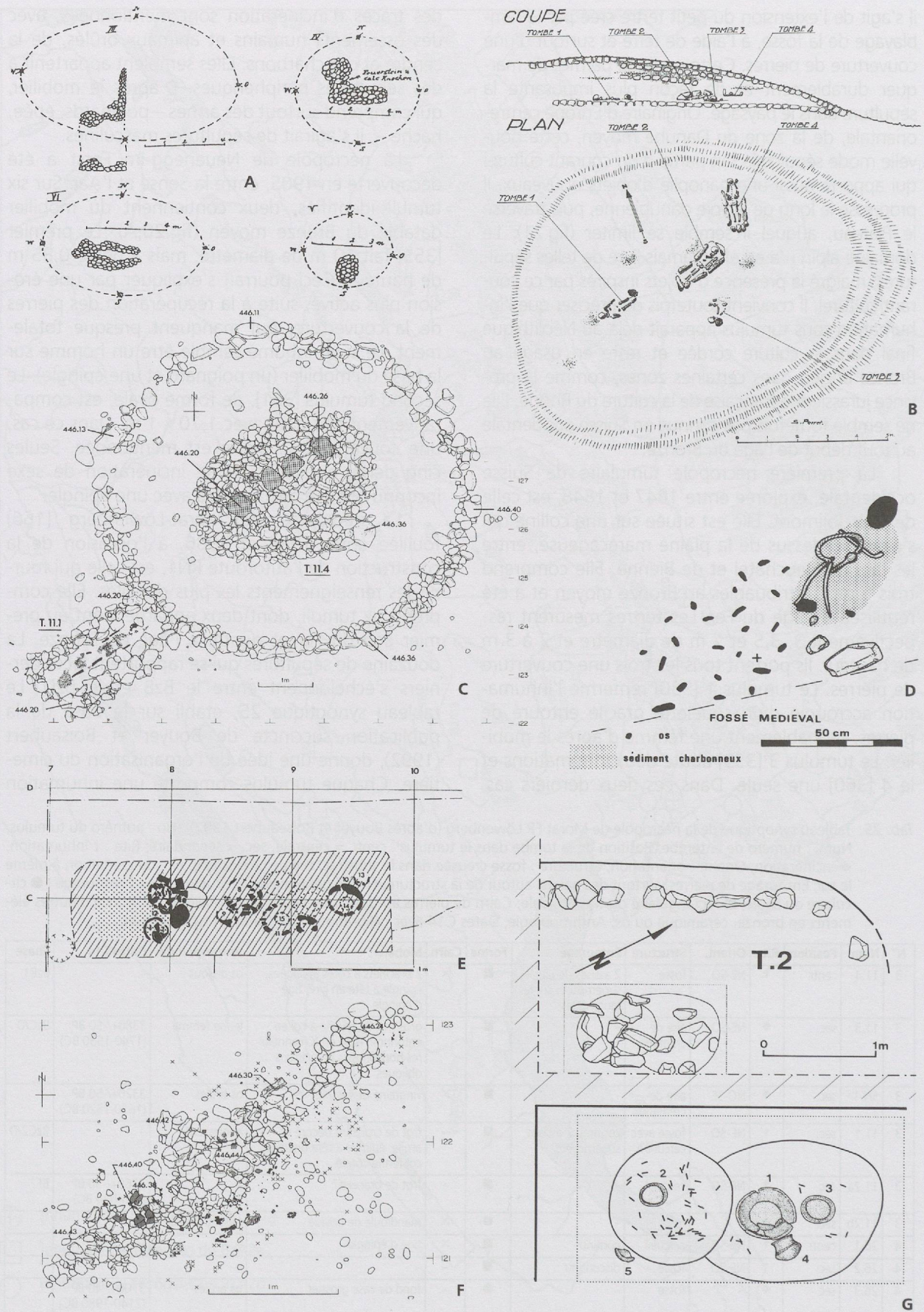


Fig. 20: Aménagements de quelques sépultures du Bronze moyen et récent. A: Neuenegg BE Im Forst (SSP 1 1909, fig.4-7, tumuli); B: Cressier NE La Baraque (Vouga 1943, fig.29, la tombe 2 est celle du Bronze moyen, les autres datent de l'âge du Fer); C: Morat FR Löwenberg T.11.4 et 11.1 (Bouyer et Boiseaubert 1992, fig.3); D: Echandens VD La Tornallaz (Plumettaz et alii 1992, fig.56); E: Vuadens FR Le Briez T.1 (Schwab 1982); F: Morat FR Löwenberg T.11.3 (Bouyer et Boiseaubert 1992, fig.4); G: Cor-tailod NE Aux Murgiers (Hapka 1995, fig.1).

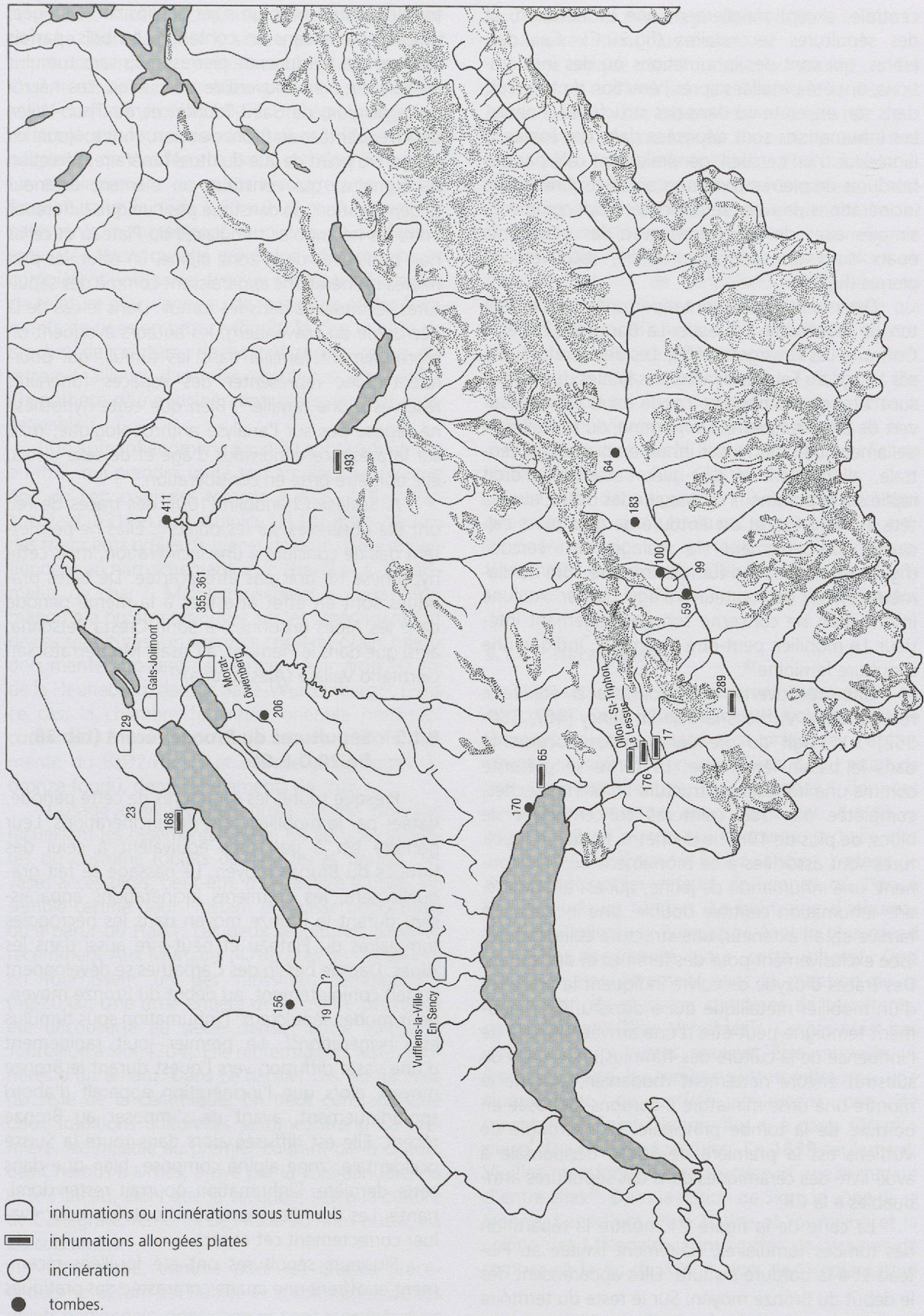


Fig. 21: Carte de répartition des sépultures du Bronze moyen de Suisse occidentale.



centrale, exceptionnellement une incinération, et des sépultures secondaires (fig.20,C). Ces dernières, qui sont des inhumations ou des incinérations, ont été installées après l'érection du tumulus, dans son enceinte ou dans des structures annexes. Les inhumations sont déposées dans des fosses, à l'intérieur d'un cercueil, généralement calé par des bordures de pierres continues ou discontinues. Les incinérations peuvent se présenter aussi comme de simples aires de crémation, avec des ossements épars dans un sédiment rubéfié, recouvert de pierres (fig.20,F).

Deux tumuli isolés sont répertoriés dans le canton de Neuchâtel à Cressier-La Baraque [29] et à Coffrane-Les Favargettes [23]. Les deux sont réutilisés à l'âge du Fer. Les dimensions finales du premier sont 12m de diamètre et 2m de haut. Il est recouvert de blocs de pierre. Un homme, au frontal partiellement trépané(?), est inhumé en position centrale, allongé sur le dos avec l'avant-bras droit replié sur la poitrine. Il repose sur des dalles, avec la tête au nord-est, et est entouré de gros blocs calcaires, probablement le calage du cercueil (fig.20,B)¹⁷. Le second tumulus mesure 15m de diamètre et 3m de hauteur à l'âge du Fer. Aucune information ne concerne son aménagement intérieur. Le mobilier, peut-être incomplet, indique une sépulture féminine¹⁸.

Une découverte exceptionnelle a été faite récemment à Vufflens-la-Ville-En Sancy [467, 550-552]¹⁹. Il s'agit du premier tumulus documenté dans le bassin lémanique. Le tertre se présente comme une imposante structure en pierres sèches, complétée par trois ceintures concentriques de blocs, de plus de 10m de diamètre. Plusieurs sépultures sont associées à ce monument ou l'environnent: une inhumation de jeune, qui est antérieure, une inhumation centrale double, une incinération tardive et, à l'extérieur, une structure collective utilisée exclusivement pour des femmes et des jeunes. Des traces d'oxyde de cuivre indiquent la présence d'un mobilier métallique qui a disparu. Ce monument témoigne peut-être d'une arrivée précoce de l'influence de la culture des Tumulus, mais dans un substrat encore nettement rhodanien, comme le montre une urne miniature à cordons, déposée en bordure de la tombe principale. La nécropole de Vufflens est la première de Suisse occidentale à avoir livré des céramiques dans des sépultures attribuables à la CR.

La carte de la figure 21 montre la répartition des tombes tumulaires, clairement limitée au Plateau et à la bordure du Jura. Elles apparaissent dès le début du Bronze moyen. Sur le reste du territoire semble se perpétuer la tradition d'inhumer en

tombes plates, avec un sujet en position allongée, probablement dans un contenant en bois, parfois calé par des bordures de pierres, mais sans tumulus de surface avec couverture de pierres. Les nécropoles de Bex, de Saint-Triphon et de Thun-Wiler, déjà fréquentées au Bronze ancien, sont toujours en usage. Du point de vue du rituel funéraire, l'érection du tumulus, qui constitue un élément extérieur d'identification, ne constitue pas l'unique différence entre les nécropoles tumulaires du Plateau et celles non tumulaires de la zone alpine. En effet, les premières incinérations apparaissent comme des sépultures secondaires dans les tumuli. Dans le cas de la nécropole du Löwenberg, les auteurs évoquent un regroupement familial dans les tumuli, qui pourraient donc représenter des espaces funéraires réservés à une famille²⁰. Bien que cette hypothèse ne repose pas sur l'analyse anthropologique, mais sur la présence d'individus d'âge et de sexe divers, elle doit être prise en considération.

A Savièse-Chandolin [100], des traces de feu ont été observées sur les objets²¹. Elles ne permettent pas de conclure à une incinération, mais cette hypothèse ne doit pas être écartée. De telles pratiques sont en effet attestées à la même période dans les Alpes grisonnes, à Surin-Cresta Petschna, ainsi que dans le Piémont, à Casale Monferrato-San Germano Vallare (Alessandria)²².

9.1.5 Sépultures du Bronze récent (tab.28; fig.20,D-E,G)

Presque toutes les sépultures de cette période, datées par le mobilier, sont des incinérations. Leur nombre est à peu près équivalent à celui des tombes du Bronze moyen. Le passage se fait graduellement, les premières incinérations apparaissant durant le Bronze moyen dans les nécropoles tumulaires du Plateau et peut-être aussi dans les Alpes. Dans le bassin des Carpathes se développent en fait conjointement, au début du Bronze moyen, deux modes sépulcraux: l'inhumation sous tumulus et l'incinération²³. Le premier jouit rapidement d'une vaste diffusion vers l'ouest durant le Bronze moyen, alors que l'incinération apparaît d'abord sporadiquement, avant de s'imposer au Bronze récent. Elle est diffusée alors dans toute la Suisse occidentale, zone alpine comprise, bien que dans cette dernière, l'inhumation pourrait rester dominante. Les données manquent toutefois pour évaluer correctement cet aspect.

Plusieurs sépultures ont été fouillées récemment et offrent une image contrastée des pratiques

17 Rychner 1980, 123, 125, fig.7.

18 Rychner 1980, 125.

19 Mariéthoz et Moinat 1995, 204; Fabre, Mariéthoz et Steiner 1997; Mariéthoz 1998.

20 Bouyer et Boisaubert 1992, 72-73.

21 Heierli 1892, 5: «Die Nadeln von Chandoline zeigen Brandspuren. Leider sagt der knappe Fundbericht Nichts über die Art der Bestattung».

22 Lichardus-Itten 1971, 47-48; Venturino et Villa 1993.

23 Furmanek et Ozdani 1990, 132-133.

funéraires. Ainsi l'incinération féminine d'Echandens-La Tornallaz [297], située près de l'habitat contemporain, n'a révélé aucun aménagement. Ossements brûlés et mobilier gisaient dans un sédiment charbonneux (fig.20,D). Un témoignage très différent est fourni par la tombe 1 [300] de la nécropole de Vuadens-Le Briez, qui en a livré trois. Un empièchement de galets recouvre une grande fosse rectangulaire de 2,60 x 0,90 m. A l'ouest, les ossements incinérés sont réunis sous une écuelle renversée, alors qu'une quinzaine de vases entiers complètent l'offrande, avec un couteau, un crochet de ceinture avec l'anneau de fermeture et des fragments de tiges en bronze (fig.20,E). Sur la base du crochet de ceinture, de type Wangen, qui a été retrouvé ailleurs dans des sépultures avec épée, l'hypothèse d'une incinération masculine est envisageable²⁴.

Un autre phénomène apparaît sporadiquement au BzD, qui prendra toute son ampleur au premier âge du Fer: celui des tombes à char. A Bern-Kirchenfeld [531] et à St.-Sulpice [1] ont été retrouvés des fragments brûlés de pièces de bronze qui appartiennent au harnachement d'un cheval et à des éléments de char²⁵. Malheureusement aucune information n'a pu être retrouvée sur les aménagements de ces sépultures. Un exemple contemporain, mieux documenté, provient de Mengen, à environ 10 km de la Heuneburg, dans le Bade-Wurtemberg²⁶. Dans ce cas, la chambre funéraire, orientée nord-sud, contenait 18 vases, dont une écuelle à profil segmenté du BzD2/HaA1, et beaucoup de restes de bronze fondu, dont des éléments de char.

L'usage d'un vase en guise d'urne cinéraire recueillant les ossements brûlés, les vestiges incinérés du costume (objets de bronze) et parfois des vases accessoires, peut-être d'un service à boire, ne semble certifié pour l'instant en Suisse occidentale qu'à partir du HaA1. Les deux sépultures, fouillées récemment Aux Murgiers [478], près de Cortaillod, en fournissent un des rarissimes témoignages (fig.20,G). Une urne entière de la même période a été découverte au siècle dernier entre Valère et Tourbillon à Sion [204]. Elle renfermait les restes incinérés d'un enfant. Dans ce dernier cas, sur la base du style de la céramique, on peut constater que deux traditions culturelles se rencontrent. La première, assimilable au premier courant de la culture des Champs d'Urnes, arrive par la voie danubienne et le Plateau, alors que la seconde, liée à la culture de Canegrate, remonte de l'Italie du nord-ouest, via les cols alpins.

En résumé, comme pour les phases précédentes, le défunt est habillé et accompagné de ses objets personnels, dont certains sont incinérés avec

sa dépouille. Le marquage extérieur de la tombe se fait apparemment plus discret.

Une unique sépulture de nouveau-nés a été découverte à l'intérieur de l'habitat de Bex-Les Mûriers [471]. Les ossements mélangés de deux nouveau-nés de moins de six mois proviennent d'une fosse aux parois verticales, dont l'aménagement des pierres évoque un trou de poteau. Cette structure, dont le fond est recouvert de cendres et de charbons, a également livré un anneau en bronze brûlé et une vingtaine de tessons, dont un fragment décoré de cannelures, attribuable au BzD²⁷. Elle est emboîtée dans une autre fosse qui contient des os d'animaux et des pierres plates. Une date C14 a été effectuée sur les charbons²⁸. L'inhumation des nouveau-nés à l'intérieur des habitats, alors qu'ils sont absents des cimetières, a été mise en évidence ces dernières années et étudiée, entre autres, par V. Fabre pour l'âge du Fer en Valais sur le site de Brig-Glis-Waldmatte²⁹.

La carte de la figure 22 montre la distribution géographique des sépultures du Bronze récent. L'incinération domine partout, mais les inhumations n'ont pas disparu. Elles sont présentes non seulement dans les Alpes, mais aussi sur le Plateau.

9.1.6 Nécropoles

Les sépultures sont souvent regroupées en nécropoles. Dans le cas de tombes isolées, le doute demeure toujours quant à la présence d'autres structures voisines, non identifiées. Si du point de vue de l'architecture des tombes, données anciennes et récentes concordent bien, il n'en va pas de même en ce qui concerne la taille des nécropoles. Ainsi pour le Bronze ancien, l'image de petites nécropoles ressort des zones où l'on a fouillé plusieurs tombes. La quinzaine d'inhumations de Collombey-Barmaz en font le plus grand cimetière documenté pour cette phase! Ceci contraste singulièrement avec la mention de la destruction de plusieurs centaines de sépultures, par exemple à Ollon-Verschiez³⁰. Ce cas n'est pas isolé, plusieurs autres peuvent être rappelés. A Sierre-Géronde, les tombes sont nombreuses, une cinquantaine de coffres seulement ont été ouverts³¹! A Saint-Triphon, il y a, à coup sûr, plusieurs dizaines de sépultures. En 1888 seulement, Viollier mentionne la destruction d'une trentaine d'entre elles³². Dans la région de Sion, le cône de la Sionne, l'ensellure entre Valère et Tourbillon et la colline des Maladaires sont truffés de dizaines de tombes. A la fin du XIX^e s., lors de l'implantation

.....

²⁷ David-Elbiali 1990, 36, fig.30.

²⁸ B-5124: 3080+/-90 BP: 1500-1480 BC ou 1450-1220 BC (1 σ).

²⁹ Fabre 1994-95.

³⁰ Troyon 1856, 9.

³¹ Reber 1891, 523-524.

³² Viollier 1927, 259.

.....

²⁴ Kilian-Dirlmeier 1975, 46.

²⁵ Drack 1960-61, 74-77; Rychner 1988b, 77.

²⁶ Kreutle 1988, 179-180.



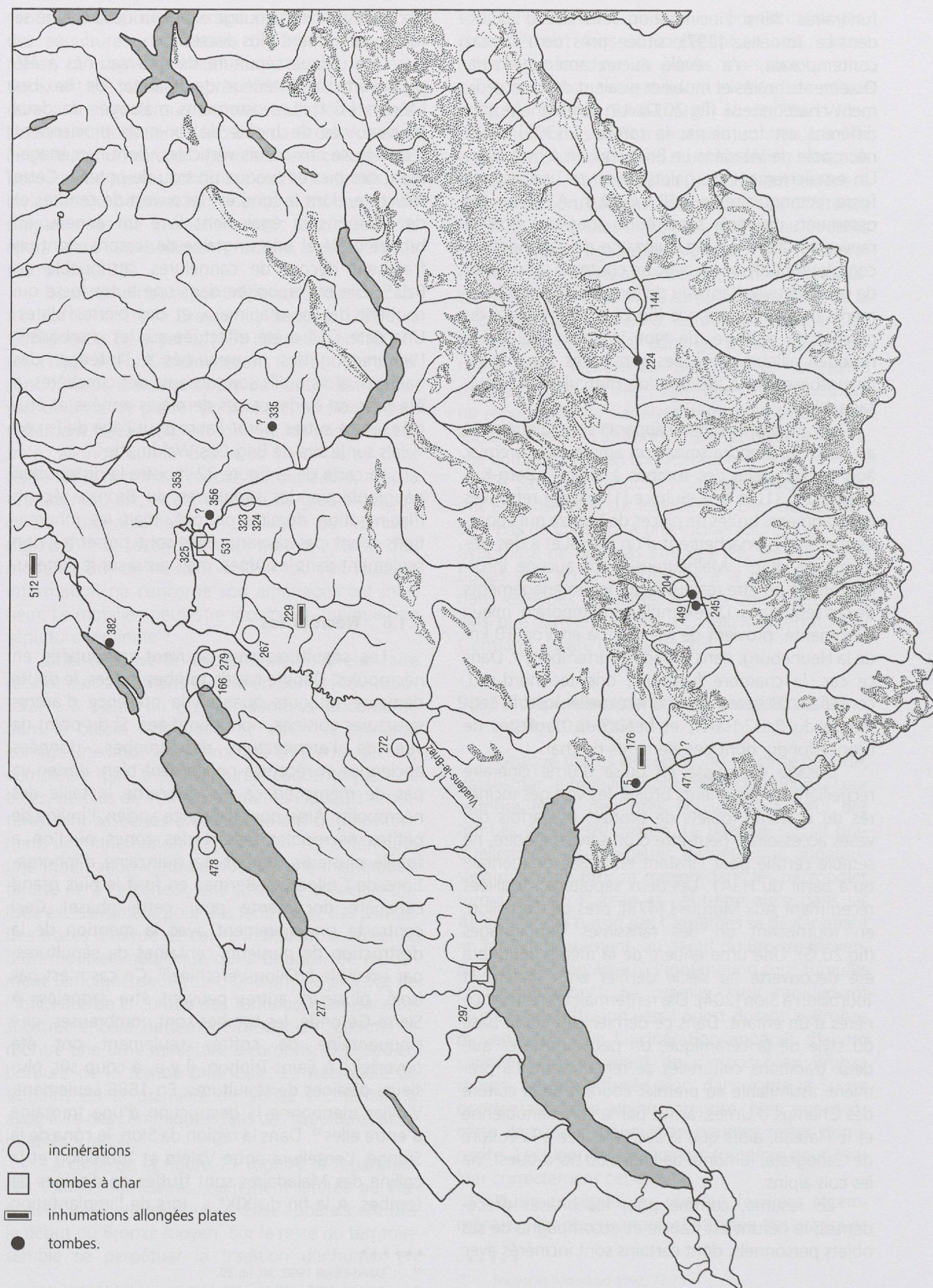


Fig. 22: Carte de répartition des sépultures du Bronze récent de Suisse occidentale.

des vignes et du défoncement plus profond du sol sur la commune de Conthey, les sépultures auraient été détruites par centaines. Viollier écrit que c'est par paniers pleins, que les milliers d'objets ramassés étaient vendus à un horloger de Vétroz qui faisait le commerce des antiquités, et que ce qui est conservé dans les musées ne représenterait qu'une infime partie des pièces découvertes³³. L'interprétation de ces données, très incomplètes et pas toujours comparables, est difficile à faire. On peut toutefois énoncer quelques remarques. Il existe de nombreuses petites nécropoles, dans la zone montagneuse, comme à Ayent, Savièse et Conthey, en tout cas au Bronze ancien. La population au niveau de la plaine et de ses bordures devait toutefois être plus dense qu'en moyenne altitude. Les sépultures de cette zone sont-elles intégrées à de très vastes cimetières ou organisées en petites nécropoles diffuses, dans les régions de Sierre, Sion, Ollon, Thoune et Lausanne? Les zones sépulcrales y sont utilisées pendant de longues périodes. Ainsi certaines nécropoles, déjà occupées au Néolithique, perdurent au moins jusqu'à l'âge du Fer, comme Ollon-Charpiigny [176]. La surface limitée des zones favorables aux établissements humains, surtout dans le domaine alpin, explique ce phénomène. La récurrence de l'architecture en pierres sèches et en dalles complique singulièrement la datation des tombes sans mobilier, puisqu'elle perdure jusqu'au Moyen Âge. Une étude diachronique de cette question par zone géographique restreinte permettrait de mieux appréhender l'évolution des zones sépulcrales. L'examen des données énumérées ci-dessus amène à un constat assez pessimiste, à savoir qu'une grande partie du patrimoine sépulcral de l'âge du Bronze en basse altitude, en Valais et dans le Chablais, a peut-être déjà été irrémédiablement détruit par l'extension des zones urbaines et des cultures profondes. Il est donc d'autant plus essentiel de surveiller les lambeaux préservés, car même des observations très ponctuelles peuvent orienter l'interprétation des documents anciens.

En dehors de la zone alpine, sur le Plateau, les nécropoles semblent de petites dimensions, au maximum une douzaine de tombes. Le déficit en sépultures de certaines zones est un autre phénomène constant d'interprétation délicate, qui ne peut être réduit ni à une simple carence de recherche, ni à une absence d'occupation. Pour le Bronze ancien par exemple, A. Hafner (1995) a mis en évidence un nombre relativement important de stations littorales sur les rives des lacs de Neuchâtel et de Bienne, alors qu'aucune tombe n'est connue. Pour le Bronze récent, ce phénomène est encore plus flagrant. Le coteau neuchâtelois a livré

quelques tombes isolées et c'est probablement là qu'il faut intensifier les recherches, aussi pour découvrir les habitats du Bronze moyen et récent. Pour le territoire qui englobe le Petit-Lac, la situation est encore plus troublante, car aucune sépulture n'est identifiée avec certitude pour tout le II^e millénaire av. J.-C., alors que de nombreux objets et d'importants dépôts proviennent de l'agglomération genevoise!

9.1.7 Evolution des rites funéraires

Au début du Bronze ancien, l'inhumation en position repliée perpétue la tradition néolithique, ce qui ne doit pas masquer les changements parfois brutaux qui interviennent. Ainsi au Petit-Chasseur I, les stèles sont intentionnellement cassées et les anciens monuments pillés, violés et définitivement condamnés³⁴. Ce phénomène n'est toutefois pas limité à la transition du Néolithique au Bronze ancien, mais il se répète plusieurs fois durant le Néolithique, à chaque changement important d'ordre religieux ou social (?). C'est dans le courant du BzA2a que la position allongée se substitue à la position repliée. Le défunt, paré de ses objets personnels, est déposé dans un contenant de bois. Le cercueil est placé dans une fosse et calé par des pierres ou des dalles et recouvert du sédiment extrait. Les entourages de pierres hétéroclites et discontinus, mais aussi les coffres en dalles, sont complémentaires de cercueils en bois. Ce mode d'inhumation se prolonge au moins jusqu'à la fin de l'âge du Bronze dans certaines régions comme le Valais, parallèlement à d'autres rituels. Dès le début du Bronze moyen, les tombes se couvrent d'un tumulus de terre, maintenu par une couverture de pierres. Ce rituel, qui évite sur la base des connaissances actuelles la zone alpine et préalpine, pourrait ne pas être lié avec celui connu dans le groupe du Rhône du Bronze ancien de Franche-Comté. Il semble en effet en relation avec le courant culturel d'origine carpathique, qui marque la diffusion en Europe centrale des sépultures sous tumulus et aussi de nouveaux types d'objets en bronze. C'est aussi durant le Bronze moyen qu'apparaissent les premières incinérations. Elles vont se développer au Bronze récent. Au costume traditionnel du défunt s'ajoute parfois un dépôt de céramiques. D'une manière générale, le mobilier funéraire est peu abondant.

L'ensevelissement d'un mort implique un respect de la dépouille, mais aussi la croyance à une survie au-delà de la mort. La position repliée, qui imite la position fœtale, suggère une renaissance que ne symbolise plus aussi directement la position allongée. Contrairement aux sépultures du Bronze



³³ Viollier 1908, 273-277.

³⁴ Gallay 1985, 120.

Tab. 26: Tableau synoptique des sépultures du Bronze ancien.

Phases	N°	Provenance	Marquage	Couverture	Entourage	Fond	Rite	Anthropologie	Axe	Remarques
BzA1	506	Sion VS Pett-Chasseur I MXI dépôt 1			doimen		inhumation	femme entre 25 et 29 ans		
BzA2b	479	Sion VS Pett-Chasseur I T.1		dalles		dalles sous la tête	inhumation allongée	jeune homme	NE/SO	
BzA2	480	Sion VS Pett-Chasseur I T.2			pierres	pierres plates à la périphérie	inhumation allongée	femme entre 30 et 50 ans	NE/SO	
BzA2b	481	Sion VS Pett-Chasseur I T.3		complète en dalles	dalles sur trois côtés	dalles sous le haut du corps	inhumation allongée	jeune homme de 18 ans	NE/SO	
BzA2	456	Sion VS Pett-Chasseur III T.1			coffre de dalles de schiste		inhumation	adulte		
BzA2	538	Sion VS Pett-Chasseur III T.3			coffre de dalles		inhumation			
BzA2	457	Sion VS Pett-Chasseur III T.4			coffre de dalles		inhumation	enfant		
BzA2a	498	Thun BE Wiler T.1			incomplet en pierres sèches	dalle sous la tête et le dos	inhumation allongée		N/S	
BzA1?	499	Thun BE Wiler T.2		pierres	pierres	limon rougeâtre	inhumation repliée?	enfant (calotte- os longs)	N/S	sans mobilier
BzA2a	499	Thun BE Wiler T.3					inhumation			
BzA2a	500	Thun BE Wiler T.4				bloc sous la tête	inhumation			en partie détruite
BzA1?	499	Thun BE Wiler T.6		pierres	dalles		inhumation repliée?		SE/NO	os cassés regroupés en amas
BzA1?	499	Thun BE Wiler T.7		pierres	grosses pierres en ovale (2,2x0,55m)	pavage de pierres	inhumation repliée		SSE/NO	
BzA2a?	499	Thun BE Wiler T.8		pierres	grosses pierres (2,5x1,2m)		inhumation allongée		SE/NO	crâne sous une pierre
BzA1/2a	540	Ayent VS Zampon Noale		dalles?	coffre de dalles	?	inhumation repliée			en partie détruite
BzA1/2a	264	Ayent VS Les Places					inhumations			
BzA2a	207	Olion VD Verschiez				coffres de dalles (env. 1x0,70x0,70m)	inhumations repliées			
BzA2a?	502	Spiez BE Dorrenmatte T.1				pierres sèches (0,80x0,60x0,50m)	inhumation repliée		NO/SE	niveau cendres et charbonneux
BzA2a	501	Spiez BE Dorrenmatte T.2				pierres sèches (0,80x0,60m)	inhumation repliée			
BzA2a?	210	Aigle VD Plan d'Essert				coffres de dalles	inhumations			
BzA2a	211	Bex VD Dans les alluvions					inhumation			
BzA2a	139	Conthey VS					inhumation	femme (calotte crânienne et fragment de maxillaire supérieur droit)		
BzA2a	265	Châtel-sur-Montsalvens FR Château T.1				dalles brutes	inhumation		E/O	
BzA2a	266	Châtel-sur-Montsalvens FR Château T.2		pierres plates	rectangulaire de pierres sèches		inhumation allongée			
BzA2a	316	Ecublens VD En Vallaire T.1					inhumations	jeune femme portant à la tête des blessures, de hache probablement, ayant entraîné la mort, et demi-squelette masculin	NE/SO	
BzA2a	317	Ecublens VD En Vallaire T.2		à l'ouest, bloc de granit ovale			inhumations allongées	crâne masculin et crâne féminin		
BzA2a	546	Amsoldingen BE Waldweid					inhumation			
BzA2a	238	Enney FR Le Bugnon T.1			pierres très abondantes	dalle	inhumation allongée sur le dos, bras allongés, pieds croisés, blessure à la tête ayant causé la mort	homme	SO/NE	
BzA2b	508	Enney FR Le Bugnon T.2					inhumation			
BzA2a	200	Fétigny FR Maison Bersier					inhumation allongée sur le dos, bras droit replié vers le haut			mobilier à gauche de la tête
BzA2a	433	Hilterfingen BE im Aebnit Tannenbühlstrasse				grosses pierres (calage d'un cercueil?)	inhumation allongée	homme âgé	E/O	
BzA2a	477	Hilterfingen BE Schlosspark Hünegg				cercueil monoxyle calé par de nombreuses pierres	inhumation allongée	jeune femme entre 18 et 20 ans		
BzA2a	228	Lausanne VD Bois de Vaux					inhumations allongées			
BzA2a	519	Les Allinges 74 Sur Aviet					inhumations multiples			
BzA2a	274	Montagny-les-Monts FR Au Grabou T.1					inhumation	enfant	N/S	
BzA2a	212	Montagny-les-Monts FR Au Grabou T.2		gros cailloux	gros cailloux	dalles	inhumation			
BzA2a	432	Posieux FR Bois de Châtillon		dalle sur la poitrine	330 galets	pierres plates (tête et pieds),	inhumation allongée	homme âgé	SO/NE	
BzA2a	286	Sailion VS La Crettaz				12 coffres en dalles, parallèles, entre 1,20 et 1,80m de long	inhumations		O/E	
BzA2a	182	Tâfers (Tavel) FR Hubel				nombreuses grosses pierres	double inhumation allongée tête-bêche, bras allongés		EO/OE	
BzA2a	414	Thun BE Renzenbühl T.1		pierres	pierres plates (3x1,5m),		inhumation	homme?	E/O	
BzA2a	474	Thun BE Renzenbühl T.2			pierres		inhumation	crâne juvénile		
BzA2a	393	Toffen BE Schloss					inhumation		N/S	
BzA2a?	534	Thonon 74 Ripaille					inhumation?			
BzA2a	438	Collombey-Muraz VS La Barmaz I T.3B			pleine terre		inhumation allongée	homme de 37+/-3 ans		
BzA2b	442	Collombey-Muraz VS La Barmaz I T.42S			blocs erratiques		inhumation allongée	homme de 27+/-3 ans		
BzA2b	504	Collombey-Muraz VS La Barmaz I T.51H			plusieurs dalles verticales qui semblent constituer le calage d'un coffre de bois		inhumation probablement allongée sur le dos	enfant de 1 à 1,5 ans	E/O	
BzA2	439	Collombey-Muraz VS La Barmaz I T.3S					inhumation allongée	femme entre 44 et 53 ans		
BzA2	505	Collombey-Muraz VS La Barmaz I T.54H			paroi en matériel périssable sur le côté droit		inhumation	enfant de 5 à 6 ans		à moitié détruite
BzA2	440	Collombey-Muraz VS La Barmaz I T.6S			bloc erratique sur la gauche		inhumation allongée	femme de 46+/-3 ans, crâne en réduction		
BzA2?	441	Collombey-Muraz VS La Barmaz I T.22S			bloc erratique proche de la tête		inhumation allongée	homme de 33+/-3ans		

Tab. 26 (suite): Tableau synoptique des sépultures du Bronze ancien.

Phases	N°	Provenance	Marquage	Couverture	Entourage	Fond	Rite	Anthropologie	Axe	Remarques
BzA2a	9	Ollon Saint-Triphon VD Le Lessus C1			calage d'un coffre de bois?		inhumation allongée sur le dos, bras le long du corps		SE/NO	
BzA2a	235	Ollon Saint Triphon VD Le Lessus T.1/1979					inhumation			
BzA2	236	Ollon Saint Triphon VD Le Lessus T.2/1979					inhumation			
BzA2a/b	134	Ollon VD Derrière la Roche					inhumations			
BzA2a/b	234	Lausanne VD La Bourdonnette					inhumations			
BzA2a/b	186	Sierre VS Géronde			coffres de dalles		inhumations			
BzA2	281	Sierre VS Glarey	tumulus?				inhumation			
BzA2b?	450	Sion VS Maladares			coffre formé de 4 dalles de schiste (0,80x0,80m)		tombe?	sans os		
BzA2b	319	Amsoldingen BE Bürgli T.2			gros blocs erratiques		inhumation		E/O	
BzA2b	431	Boudry NE			coffre de dalles (1,90x0,50x0,60m)	dallé	inhumation allongée			traces de feu
BzA2b	120	Buchillon VD					inhumation			
BzA2b	503	Jaberg BE Hinterer Jaberg	petit tumulus de terre et de pierres de 3 pieds de haut			Pierre sous la tête	inhumation allongée			
BzA2b	287	Massongex VS Chambovey					inhumation			poignard sur la poitrine
BzA2b	507	Rubigen BE Trimstein-Lusbühl T.2		gros galets			inhumation?	sans os		
BzA2b	475	Spiez BE Einigen Holleeweg T.1			gros blocs de pierres		inhumation allongée	jeune d'environ 13 ans	E/O	en partie détruite
BzA2b	476	Spiez BE Einigen Holleeweg T.2		dérangée par une violation	gros blocs		double inhumation allongée tête-bêche	homme entre 40 et 45 ans et enfant de 9 ans		
BzA2b	201	Tafers (Tavel) FR Kiesgrube Zéglî					inhumation			
BzA2b	130	Villars-sous-Mont FR					inhumation			
BzA2b	260	Vollèges VS Plachouet			coffre de dalles		inhumation			
BzA2b	113	Broc FR Villa Cailler T.2		empierrement	pierres		inhumation allongée			fosse accolée avec squelettes d'animaux (vache et porc)
BzA2b/B1	133	Broc FR Villa Cailler T.1					inhumation allongée		SE/NO	
BzA2b/B1	71	Aigle VD Grand-Champ		empierrement			inhumations			
BzA2b/B1	74	Bex VD Aux Ouffes			pierres à la tête et aux pieds		inhumation			
BzA2b/B1	118	Saint-Martin FR Le Jordil		dalle	gros cailloux		double inhumation allongée tête-bêche			
BzA2b/B1	97	Saint-Maurice VS Martolet			dalles autour de la tête		inhumation			épingles près de la tête, bas détruit
BzA2b/B1	141	Sion VS Maladares					inhumation			
BzA2a-C	289	Fully VS Ville de Gru			dalles et nurets		inhumations repliées (?) et plus ou moins allongées			certaines de petites dimensions
BzA2, B, D	176	Ollon VD Charpigny			coffres en dalles brutes ou fentes de rocher		inhumations allongées sur le dos, bras le long du corps			
BzA2	209	Yverne VD La George			coffres de dalles		inhumations allongées			
BzA2	496	Sion VS Sous-le-Sceux			galets et dalles		inhumations allongées sur le dos			
BzA2	497	Sion VS Sous-le-Sceux Est T.5		dalles	coffre de dalles	dalles	inhumation allongée	adolescent entre 12 et 14 ans	NE/SO	

ancien d'Europe centrale, toujours en position repliée et associées à des offrandes contenues dans des poteries, probablement de la nourriture pour le voyage dans le royaume des morts, celles de la CR sont en position allongée et généralement dépourvues d'un dépôt de céramique. Le défunt emmène ses objets personnels. Il est toutefois assez vraisemblable que des offrandes de nourriture aient été déposés, peut-être dans des récipients en matières périssables, comme des paniers. Par exemple, à Broc-Villa Cailler [113] est accolée à la tombe 2 une fosse contenant des ossements d'animaux (vache et porc). Assez fréquemment, de tels ossements sont découverts lors des fouilles de tombes et interprétés trop souvent comme des vestiges remaniés dans le remplissage. Le passage à l'incinération implique la croyance à la survie de l'âme, indépendamment du corps terrestre, âme qui pourrait se réincarner sous des formes diverses.

9.2 Dépôts et trouvailles isolées

9.2.1 Dépôts

Le nombre de dépôts composés de plusieurs objets est restreint: un peu plus d'une vingtaine pour toute la période étudiée. Les dépôts successifs de jarres et de pierres dans la nécropole de Sion-Petit-Chasseur [305] au Bronze ancien représentent un cas isolé, non documenté ailleurs, car les dépôts réunissent généralement des objets métalliques. Les vases entiers alignés sur une banquette rocheuse dans la salle profonde et difficile d'accès de la grotte In Albon [144] constituent toutefois probablement aussi un dépôt, peut-être à caractère funéraire. On ignore malheureusement ce que contenaient les vases lors de leur découverte. Une grande faucille, un polissoir oblong et un percuteur sont associés à ces récipients. Les



Tab. 27: Tableau synoptique des sépultures du Bronze moyen.

Phases	N°	Provenance	Marquage	Couverture	Entourage	Fond	Rite	Anthropologie	Axe	Remarques
BzA2b/B1, Bronze moyen	19	Bofflens VD Bois de Tranchecuisse	tumulus				inhumations			
BzA2b/B1	467	Vufflens-la-Ville VD En Sency ST1	tumulus (Ø conservé 11m)		coffre de bois bordé de blocs		double inhumation simultanée tête-bêche	femme et homme		
BzB1	168	Auvernier NE Dolmen 2			dallette de chant		inhumation	enfant		
BzB1	17	Bex VD					inhumation			
BzB1	10	Ollon Saint-Triphon VD En la Porte			pleine terre		inhumation allongée		E/O	
BzB1	100	Savièse VS Chandolin					traces de rubéfaction sur les objets			
BzB	6	Ollon Saint-Triphon VD Le Lessus Tombe du guerrier			pleine terre		inhumation			
BzB1	436	Morat FR Löwenberg T.11.4	tumulus avec cercle de pierres	cairn	deux assises de galets sur les longs côtés		inhumation	ossements dissous	NE/SO	tombe centrale
BzC2/D	437	Morat FR Löwenberg T.11.1	tumulus		deux assises de pierres (calage d'un cercueil?)		inhumation allongée	adolescent de sexe indéterminé	NE/SO	tombe secondaire
BzB2/C1	29	Cressier NE La Baraque	tumulus			dalles	inhumation allongée	homme au frontal partiellement trépané		
BzB2/C1	65	Veytaux VD Chillon			pleine terre		inhumation			
BzB2/C1	355	Neuenegg BE Im Forst T.1	tumulus sans couverture de pierres, 10m de diamètre, 0,35m de hauteur				inhumation			
BzB2/C	361	Neuenegg BE Im Forst T.2	tumulus ovale (1,70m x 1m), avec couverture de pierres				inhumation	5 dents humaines		
BzB2/C1	359	Gals BE Jolimont T.3	tumulus avec couverture de galets et d'argile, 7m de diamètre, 2-3m de haut,				deux inhumations			ossements humains et animaux brûlés
BzC2	530	Gals BE Jolimont T.1	tumulus avec couverture de pierres alpines, 3,5m de diamètre, 2-3m de haut		pierres sèches		inhumation accroupie	squelette gracile (femme?)	E/O	
BzC2	360	Gals BE Jolimont T.4	tumulus avec couverture de pierres, 3m de diamètre				inhumation			cendres, charbons, ossements brûlés en périphérie
BzC2	23	Coffrane NE Les Favargettes	tumulus				inhumation			
BzC2	2	Ollon Saint-Triphon VD Tombe Gaudard			pierres		inhumation allongée			épingle à la tête
BzC	493	Thun BE Wiler T.5			pierres, forme ovale	pierres	inhumation allongée		N/S	
BM?	156	Baulmes VD Mistredame					inhumations secondaires			
BM+HaA1	224	Raron (Rarogne) VS Heidnisch Buehl			coffre de pierres		inhumations			

Tab. 28: Tableau synoptique des sépultures du Bronze récent.

Phases	N°	Provenance	Marquage	Couverture	Entourage	Rite	Anthropologie	Axe	Remarques
BzD1	229	Alterswil FR Bennewil				inhumation		E/O	
BzD1	353	Moosseedorf BE Flur Grauholz			traces de rubéfaction	incinération(?)			
BzD1	325	Bern BE Kirchenfeld				incinération(?)			
BzD/ HaA1	531	Bern BE Kirchenfeld				incinération(?)			fragments de char brûlés
BzD1	277	Baulmes VD Au Signal	tumulus?			incinération(?)			
BzD1	297	Echandens VD La Tornallaz			sédiment charbonneux, sans aménagement	incinération	femme		
BzD1	279	Ried FR Guggemärl				incinération			partiellement détruite
BzD1	1	Saint-Sulpice VD				incinération			fragments de char?
BzD1	300	Vuadens FR Le Briez T.1		empierrement de galets (2,60x0,90m)	fosse rectangulaire, os à l'ouest, recouverts d'une grande écuelle	incinération			dépôt de 15 vases
BzD	469	Vuadens FR Le Briez T.2		grandes pierres	teillons de 4 vases différents, au N grande urne écrasée	incinération			partie S détruite
BzD?	468	Vuadens FR Le Briez T.3			pleine terre	incinération			
BzD	471	Bex VD Les Mûriers S3			fosse aux parois verticales évoquant un trou de poteau calé par de petits blocs	incinération(?) ou inhumation	2 nouveau-nés de moins de 6 mois		située dans l'habitat
BzD?	267	Boesingen-Fendingen FR Im Moos			fosse avec quelques pierres, traces de charbons et os brûlés	incinération			
BzD2	272	Marsens FR En Barras			grande urne entourée par les restes de l'incinération	incinération			
BzD/ HaA1	224	Raron VS Heidnisch Buehl			pierres	inhumation allongée			
BzD2/ HaA1	512	Grenchen SO Breitenfeld			dalles	inhumation			
BzD2/ HaA1	324	Belp BE Hohliebe T.2				incinération			
HaA1	323	Belp BE Hohliebe T.1			teillons grossiers de l'urne cinéraire	incinération			
HaA1	478	Cortailod NE Aux Murgiers T.2	à env. 1,50m bordure de pierres d'un éventuel tumulus	blocs horizontaux non jointifs	2 fosses contiguës (0,8x0,7m et 0,55x0,5m), pierres de chant	incinérations			
HaA1	204	Sion VS Entre Valère et Tourbillon			urne	incinération	enfant		une centaine de tombes détruites

trois arcs en bois exhumés en bordure d'un glacier à très haute altitude, avec des restes de cuir et des ossements d'animaux domestiques [495], correspondent le plus vraisemblablement à un dépôt rituel en relation avec le col du Lötschen, comme le suggèrent plusieurs trouvailles isolées découvertes dans des contextes analogues. A l'âge du Fer, les dépôts votifs liés au passages alpins sont bien attestés³⁵. On ne peut toutefois exclure dans le cas du Lötschenpass un événement tragique comme celui révélé par la momie du Similaun³⁶.

Le tableau 29 reprend la composition des principaux dépôts de bronzes de Suisse occidentale. Il permet de constater des modifications au cours du temps des objets représentés dans les dépôts. Ainsi pendant tout le Bronze ancien, ils sont constitués principalement d'objets qui sont des armes/outils et ont nettement une connotation masculine. Surtout dès la dernière phase du Bronze moyen, les dépôts commencent à compter des objets de parure, voire à en être composés exclusivement. Ces objets ont aussi une connotation féminine. Une autre caractéristique qui apparaît à partir du début du Bronze moyen, c'est la présence de pièces intentionnellement cassées.

9.2.2 Trouvailles isolées

Plus de la moitié de l'abondant mobilier métallique récolté en Suisse occidentale relève de la caté-

gorie des trouvailles isolées (environ 55%) (fig. 16). Parmi ces objets, un nombre limité pourrait résulter de la destruction de tombes non identifiées, mais la grande majorité correspond à des objets isolés, retrouvés le plus souvent au bords des lacs et des rivières. Le terme de *trouvaille isolée* ne doit pas être compris dans le sens d'objet perdu, abandonné ou jeté, mais dans celui d'objet déposé intentionnellement, comme le démontre la répartition spatiale de ces pièces.

Pour le début du Bronze ancien, l'inventaire des objets métalliques dans le catalogue est probablement incomplet. La plupart des pièces proviennent de sépultures. Seuls deux objets métalliques sont privés de contexte. Le torque-lingot de Viège [219] pourrait correspondre à un dépôt d'une seule pièce, alors que l'épingle d'Etrembières [520] semble aussi isolée.

Au BzA2a, plusieurs pièces provenant du Valais central (Conthey, Leytron, Martigny, etc.), de zones où de nombreuses tombes sont mentionnées, doivent éventuellement être mises en relation avec la destruction de sépultures. Quelques pièces – haches et épingles – proviennent des rives lacustres.

Le dépôt d'objets isolés prend une certaine ampleur à la transition du Bronze ancien au Bronze moyen. Epingles et haches sont représentées en nombre à peu près équivalent, pas loin d'une centaine d'exemplaires, suivies des poignards, quatre fois moins nombreux, de quelques bracelets et de

Tab. 29: Composition des principaux dépôts de Suisse occidentale (Fr: présence de pièces fragmentées; L: lingots; H: haches; P: poignards; PL: pointes de lances; F: faucilles; E: épées; C: couteaux; EP: épingles; B: bracelets; Tot.: nombre total avec éléments divers et fragments non attribuables à un genre d'objet).

N°	Sites	Chrono.	Fr	L	H	P	PL	F	E	C	EP	B	Tot.
187	Sierre VS	BzA1		7									7
227	Neyruz VD	BzA2a			5	1							6
123	Morges VD Les Roseaux	BzA2			18								18
262	Vétroz VS	BzA2				1							2
403	Sigriswil BE Ringoldswil	BzA2b/B1	x		12	2	2						16
523	Douvaine 74	BzB	x	4	2			4	3		1		14
424	Grenchen SO Hinzihöfli	BzB2/C	x		5			4	1				10
69	Vouvry VS Dans les Vignes	BzC	x		1			3					4
221	Gruyères FR Bord de la Sarine	BzC						2					2
66	Villars-le-Comte VD Le Marais	BzC2	x		4	2	3	4					13
351	Meikirch BE	BzC2	x	2	2			1				2	10
36	Genève GE Tour de l'Île	BzC2	x			1	1		1		7	1	12
518	Annemasse 74 Près d'Annemasse	BzC2	x								3	6	9
4	Ollon St.-Triphon VD Dépôt ou Fonderie	BzD1	x	11	4								15
513	Marcellaz-en-Faucigny 74 Champ Baillard	BzD1									2		2
378	Spiez BE Obergut	BzD1	x								1	5	8
347	Köniz BE Wabern	BzD1	x									137	137
26	Conthey VS	BzD			3						1		4
150	Genève GE Maison Butin en l'Île	BzD2	x	6	3			4	1		2	7	29
310	Genève GE Fonderie du Rhône	BzD2	x	1	1		1	12	4	2	2	15	154
248	Genève GE Village suisse	BzD2	x				1		1		2		4
313	Genève GE Village suisse	BzD2	x		7			2		1	1	2	22
	22 dépôts		15	31	67	7	8	36	11	3	22	175	498

³⁵ Curdy, David-Elbiali et Honegger 1999, 55, 57.

³⁶ De Marinis et Brillante 1998.



deux épées, d'une pointe de lance et d'une faucille. Certaines trouvailles pourraient provenir des habitats, qui à cette époque bordent les rives lacustres. Le nombre élevé de haches à Morges-Les Roseaux [123] correspond toutefois probablement à un dépôt à l'intérieur de l'habitat, comme on en connaît au Bronze final.

Au Bronze moyen et au Bronze récent, malgré le déplacement des habitats en retrait des lacs, les rives de ceux-ci et les rivières ont livré une quantité impressionnante d'objets isolés en bronze. En progression au Bronze moyen, cet usage s'accroît encore au Bronze récent, comme le montre la figure 23. Les faucilles sont peu représentées, alors que les poignards, les couteaux et les haches sont relativement stables. Le nombre d'épées s'accroît considérablement, ainsi que celui des bracelets. Quant aux épingles, une véritable explosion de leur nombre marque le Bronze récent, avec plus de 300 exemplaires, dont la grande majorité provient des zones humides (fig.24). Pour la phase BzD2/HaA exclusivement, ce sont près de 200 pièces qui ont été récoltées sur les rives des lacs et dans les rivières, alors qu'on compte une vingtaine de bracelets, une dizaine d'épées et seulement quelques couteaux, et une vingtaine de haches, réparties cette fois sur l'ensemble du territoire. En dehors des zones humides – rives des lacs, rivières, ruisseaux, sources, marécages –, quelques objets ont été déposés en altitude, par exemple dans des zones de pâturages et sur la route de certains cols alpins³⁷. Quelques autres encore proviennent de lieux apparemment sans caractéristique particulière, mais les informations de découverte sont souvent imprécises.

9.2.3 Complémentarité et évolution des sépultures, dépôts multiples et trouvailles isolées

Dans la littérature archéologique, les dépôts apparaissent fréquemment comme des cachettes de bronziers. On distingue même celles qui ne contiennent que des objets neufs, prêts à être commercialisés, disons plutôt troqués, de celles qui regroupent des fragments de pièces cassées et hors d'usage. Ces dernières auraient été destinées à la récupération du métal, pour fabriquer de nouveaux objets. Cette vision mercantile, tout comme celle plus romantique qui propose de considérer les dépôts comme des trésors enfouis à des périodes d'instabilité et jamais récupérés, laissant supposer la fin tragique de leurs propriétaires, ne traduit guère la mentalité ancienne. Des recherches récentes démontrent de façon plus convaincante que les dépôts, composés de plusieurs objets, et les trouvailles isolées, qui sont en fait des dépôts d'un

seul objet, constituent des manifestations d'ordre social et religieux³⁸. Il s'agirait essentiellement d'offrandes votives faites aux divinités, par un individu, un groupe d'individus ou toute une communauté. Pour S. Verger (1992), les dépôts représenteraient plutôt des groupes d'objets destinés à des transactions à signification sociale. Ils seraient composés de pièces à valeur d'échange (haches, faucilles, lingots) et complétés par une panoplie personnelle. En Suisse même, les fouilles récentes et l'étude comparative de F. Müller (1993) démontrent que les riches corpus des stations littorales du Bronze final ne correspondent pas à de simples trouvailles domestiques, mais que probablement la plus grande partie provient de dépôts à l'intérieur des périmètres d'habitat et d'offrandes aquatiques. L'interprétation du phénomène des dépôts n'est de loin pas élucidée. Une meilleure compréhension peut être tentée en réunissant les données fournies par l'étude de la religion grecque archaïque et celles de l'anthropologie sociale et culturelle. Ces sources privilégiées sont également celles qui pourraient conduire à une histoire plus étoffée de l'âge du Bronze en Europe centrale.

On observe apparemment une complémentarité entre sépultures et dépôts. Au cours de l'âge du Bronze, d'un côté les mobiliers funéraires métalliques s'appauvrissent, alors que de l'autre, les dépôts aquatiques augmentent. Par exemple les épées, qui remplacent les poignards trouvés dans les tombes au Bronze ancien, sont presque exclusivement déposées dans les cours d'eau. Cette tendance touche tout le continent européen et dans certaines rivières, comme la Tamise en Angleterre, les armes draguées ont été remontées avec des ossements humains, presque exclusivement des crânes de sujets masculins³⁹. Il semblerait donc qu'une partie de ces offrandes aquatiques puisse être en relation avec une forme élaborée de rituel funéraire, qui nous échappe encore, ou avec des cultes liés à des divinités aquatiques. Nous reviendrons ci-dessous sur la signification symbolique possible de l'élément aquatique.

En Europe, certaines régions ont fourni des dépôts en grande quantité, dans d'autres, ils sont rares, alors que le nombre de trouvailles isolées est par contre important. La Suisse occidentale fait partie de ce dernier groupe avec la France orientale, l'Allemagne du sud et la Haute-Autriche. Les trouvailles isolées y sont concentrées dans des lieux topographiques spécifiques et peuvent être considérées comme des dépôts. Elles participent ainsi à la compréhension historique du territoire, au même titre que les autres sources archéologiques⁴⁰. Hansen met particulièrement en exergue la complé-

³⁷ De telles découvertes sont connues dans l'ensemble de l'arc alpin. Bonne synthèse dans Neubauer et Stöllner 1994.

³⁸ Bradley 1990, Hansen 1994.

³⁹ Bradley 1990, 108-109.

⁴⁰ Hansen 1994, 363-366.

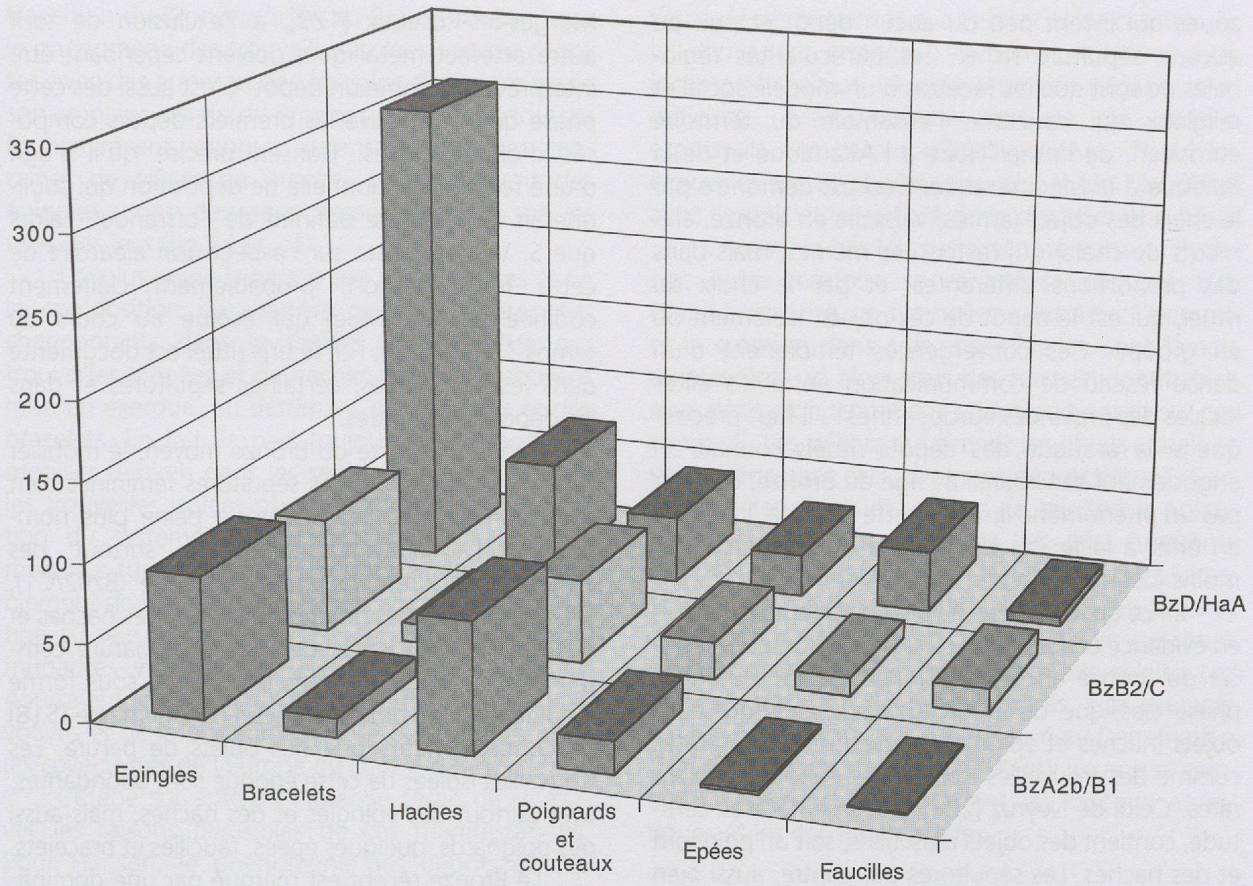


Fig. 23: Evolution des principaux genres de trouvailles isolées en Suisse occidentale du Bronze ancien au Bronze récent.

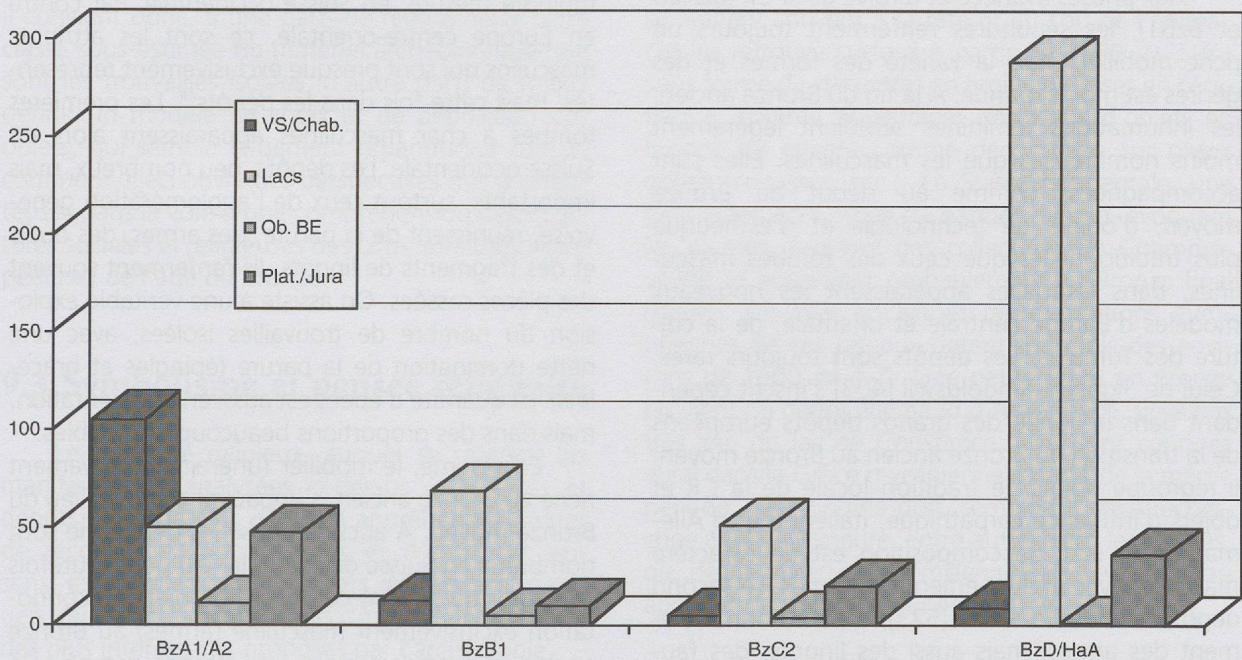


Fig. 24: Evolution des découvertes d'épingles du Bronze ancien au Bronze récent, en fonction des zones géographiques.

mentarité qui existe entre les trois types de structures qui livrent des dépôts intentionnels d'objets de métal: les sépultures, les dépôts et les trouvailles isolées. Là où les dépôts sont abondants (Haut-Palatinat, Bohême, zone entre la Save et le lac Bala-

ton, etc.) les tombes ne renferment pas de riches mobiliers, alors que là où le mobilier funéraire est riche (entre la Moselle et le lac de Neusiedl, en Suisse orientale, etc.) les dépôts sont rares. Les trouvailles isolées sont prépondérantes dans les



zones qui livrent peu ou aucun dépôt et peu ou aucune sépulture riche. Ces particularités régionales ne sont que les facettes d'un modèle social et religieux qui concerne l'ensemble du territoire européen, de la mer Noire à l'Atlantique et de la Baltique à la Méditerranée. Ceci est démontré par le choix des objets (armes, vaisselle en bronze, éléments de chars) qui restent les mêmes, mais dans des proportions différentes, et par le choix du rituel, qui est le dépôt de ces objets, isolément ou en groupe. Ces convergences témoignent d'un dense réseau de communication entre les élites locales des provinces européennes⁴¹. Il faut préciser que si la pratique des dépôts rituels connaît un engouement sans pareil à l'âge du Bronze, ce n'est pas un phénomène limité à cette période, il débute en effet à la fin du Néolithique et se poursuit au moins jusqu'à la fin de l'âge du Fer.

En ce qui concerne la Suisse occidentale, j'ai mis en évidence ci-dessus l'évolution que l'on peut retracer du Bronze ancien au Bronze récent. Durant la phase classique de la CR (BzA2a), seuls quelques objets (haches et épingles) peuvent être interprétés comme des trouvailles isolées. Les dépôts semblent rares. Celui de Neyruz [227], documenté avec certitude, contient des objets masculins, soit un poignard et des haches. Les sépultures par contre, aussi bien féminines que masculines, sont dotées d'un riche mobilier métallique, spécifique de chaque sexe, sous forme d'armes et de parure diversifiées.

Aux phases avancée et tardive de la CR (BzA2b et BzB1), les sépultures renferment toujours un riche mobilier, mais la variété des formes et des genres est moins grande. A la fin du Bronze ancien, les inhumations féminines semblent légèrement moins nombreuses que les masculines. Elles sont accompagnées, comme au début du Bronze moyen, d'objets de technologie et d'esthétique plus traditionnelles que ceux des tombes masculines, dans lesquelles apparaissent les nouveaux modèles d'Europe centrale et orientale, de la culture des Tumulus. Les dépôts sont toujours rares. Celui de Sigriswil-Ringoldswil [403] s'inscrit cependant dans la lignée des grands dépôts européens de la transition du Bronze ancien au Bronze moyen. Il regroupe objets de tradition locale de la CR et objets d'influence carpathique, italienne et d'Allemagne du sud. Sa composition est de caractère masculin, avec exclusivement des armes. Le second dépôt, celui de Douvaine [523], contient non seulement des armes, mais aussi des lingots, des faucilles et une épingle. Le phénomène des trouvailles isolées débute clairement à cette phase, avec essentiellement des dépôts isolés d'épingles, de haches et de poignards. Certaines trouvailles pourraient toutefois provenir des habitats littoraux. Les 18 haches recueillies groupées sur la station de

Morges-les-Roseaux [123], à l'exclusion de tout autre artefact métallique, doivent cependant être interprétées comme un dépôt. C'est aussi dès cette phase qu'on retrouve les premiers dépôts composés d'objets cassés. Hansen précise qu'il s'agit d'une forme intentionnelle de déposition qui soulignerait le caractère définitif de l'offrande⁴², alors que S. Verger insiste sur l'aspect non aléatoire de cette fragmentation, probablement clairement codifiée par un rituel qui évolue au cours du temps⁴³. A l'âge du Fer, le bris rituel est documenté dans les sanctuaires, certaines sépultures et dans les dépôts aquatiques.

Pendant le reste du Bronze moyen, le mobilier funéraire s'appauvrit. Les sépultures féminines sont sous-représentées. Les dépôts, à peine plus nombreux qu'auparavant, renferment surtout des armes/outils durant la phase moyenne (BzB2/C1), avec des épées, des pointes de lances, des haches et des faucilles. Au BzC2, des objets de parure commencent à apparaître dans les dépôts, sous forme d'épingles et de bracelets. Celui d'Annemasse [518] ne contient même que des objets de parure. Les trouvailles isolées de cette époque sont abondantes, avec surtout des épingles et des haches, mais aussi des poignards, quelques épées, faucilles et bracelets.

Le Bronze récent est marqué par une domination des sépultures féminines richement dotées en Europe centre-occidentale, surtout en Allemagne du sud-ouest et en Suisse orientale et, dans une moindre mesure, en Suisse occidentale. Par contre en Europe centre-orientale, ce sont les attributs masculins qui sont presque exclusivement représentés, mais cette fois dans les dépôts⁴⁴. Les premières tombes à char masculines apparaissent alors en Suisse occidentale. Les dépôts, peu nombreux, mais importants, surtout ceux de l'agglomération genevoise, réunissent de la parure, des armes, des outils et des fragments de lingots. Ils renferment souvent des pièces cassées. On assiste à une véritable explosion du nombre de trouvailles isolées, avec une nette domination de la parure (épingles et bracelets). La quantité d'épées est aussi en augmentation, mais dans des proportions beaucoup plus faibles.

En résumé, le mobilier funéraire, relativement riche au Bronze ancien, s'appauvrit dès le milieu du Bronze moyen. A aucune phase les dépôts ne sont nombreux en Suisse occidentale. On peut toutefois constater qu'ils sont composés d'objets de connotation exclusivement masculine (armes) au Bronze ancien et jusqu'au milieu du Bronze moyen. Ce n'est qu'à partir de la fin du Bronze moyen et au Bronze récent que les objets de parure, de caractère aussi féminin, entrent parfois de façon prépondérante dans l'inventaire des dépôts. C'est à la

•••••

⁴² Hansen 1994, 387.

⁴³ Verger 1992, 143-144.

⁴⁴ Pour le détail, voir Hansen 1994.

•••••

⁴¹ Hansen 1994, 368-369.

transition du Bronze ancien au Bronze moyen, que le phénomène des trouvailles isolées semble débiter, avec des armes et des épingles. Il prendra toute son ampleur à la fin du Bronze moyen et surtout au Bronze récent, époque durant laquelle des centaines de pièces en bronze, principalement des épingles, sont déposées essentiellement sur les rives des lacs (fig.23 et 24).

L'évolution de la nature des pièces isolées et de la composition des dépôts pourrait refléter des changements dans la société. L'importance des trouvailles d'épées et de haches isolées est souvent mise en exergue, au détriment des épingles et des bracelets. En fait, la part toujours plus grande de mobilier féminin dans les sépultures, les dépôts et les trouvailles isolées pourrait trahir une modification du système de dotation matrimoniale. Les mobiliers funéraires et les dépôts émanent probablement de l'élite locale, dont ils alimentent le prestige au sein même du groupe et auprès des communautés voisines. Les pièces isolées de parure pourraient témoigner de la popularité des offrandes votives et de la place importante des femmes dans les collectivités de l'Europe du centre-ouest.

L'étape suivante de l'analyse serait de retrouver les raisons plausibles de ces manifestations. Pour Hansen, le phénomène des dépôts et des trouvailles isolées relèvent du *fait social total*⁴⁵. C'est-à-dire qu'il s'agit d'une manifestation complexe, qui a des répercussions à différents niveaux de la vie sociale de la communauté. En conclusion, il convient donc, d'une part, de reconsidérer cette classe sous-estimée du matériel archéologique que sont les trouvailles isolées, d'autre part, de mieux définir un modèle de choix et de déposition des objets, qui semble largement répandu sur tout le continent. Ceci ouvre des perspectives très prometteuses dans la voie d'une compréhension des structures sociales et religieuses des communautés européennes de l'âge du Bronze.

9.3 Symbolisme et pensée religieuse

Le domaine religieux, auquel se réfèrent les manifestations analysées ci-dessus (sépultures et dépôts), reste le plus délicat à appréhender. Tenter de reconstituer certains rites et d'entrevoir leur sens, essentiellement au travers de témoins matériels, représente un défi, mais c'est certainement un des plus intéressants proposés par l'archéologie.

Jean Rudhardt, éminent spécialiste de la religion grecque, écrivait dans un article de 1964: «Celui qui étudie une religion antique rencontre une difficulté fondamentale: il peut en énumérer les dieux, en recenser les croyances, en analyser les rites, mais comme il ne croit pas à l'existence de ces dieux, à la

vérité de ces croyances ni à l'efficacité de ces rites, ils lui demeurent étrangers et, dans cette étrangeté, incompréhensibles. La pure érudition néglige cette difficulté... Mais (elle) ne contente pas certains esprits; ils ont besoin d'intelligibilité... »⁴⁶. Ici les croyances seront abordées au niveau de l'érudition avec l'espoir et la volonté de la dépasser une fois...

Comme le fait très justement remarquer Rychner, notre territoire se caractérise par une très grande austérité, un symbolisme extrême: l'homme et la création dans son ensemble ne sont jamais représentés, ou alors sous des formes identifiables avec hésitation, comme si un interdit pesait sur ces images⁴⁷. Les décors qui ornent les objets usuels et de prestige sont exclusivement géométriques. Certains de ces objets et certains de ces décors possèdent une valeur symbolique. Les plus fréquents sont les représentations et les objets circulaires, souvent garnis de rayons, par exemple des têtes et des décors d'épingles. On les assimile soit aux roues du char processionnel, soit au symbole solaire. Les deux se trouvent du reste intégrés, par exemple dans le célèbre char solaire retrouvé au Danemark à Trundholm, dans un marais⁴⁸. Parmi les autres symboles caractéristiques figurent les oiseaux aquatiques et les cornes en argile.

9.3.1 Oiseaux Aquatiques

Les représentations d'oiseaux aquatiques sont identifiables comme telles par leur bec spatulé. Elles se limitent souvent à la tête et au cou de l'animal. On les retrouve surtout à partir de 1300 av. J.-C., sous forme de statuettes en argile, de vases en céramique, comme appendices décoratifs d'objets en bronze ou encore comme décor tracé sur divers objets (cuirasses, etc.). En Suisse occidentale, une petite statuette ornée de bandes d'étain, évoquant les plumes, provient des collections de Champréveyres et appartient probablement au Bronze final (HaB)⁴⁹. Les plus anciennes représentations européennes de ces oiseaux datent toutefois des environs de 1600 av. J.-C. Une petite pièce en bronze provient du dépôt allemand d'Ackenbach, situé pas très loin du lac de Constance. Elles sont connues aussi dans la Grèce mycénienne à partir de la même période. Leur origine doit, semble-t-il, être recherchée en Asie Mineure, entre autres chez les Hittites, où, dès le milieu du III^e millénaire av. J.-C., l'oiseau apparaît dans les rites funéraires royaux.

9.3.2 Cornes en argile

Ces objets modelés en argile représentent selon toute vraisemblance des cornes de bovidés.

•••••

⁴⁶ Rudhardt 1964, 189.

⁴⁷ Rychner 1988b, 80.

⁴⁸ Egg et Pare 1995, 65, pl.V.

⁴⁹ Anastasiu et Bachmann 1991, 48-49, fig.42.

•••••

⁴⁵ Hansen 1994, 374.



Elles sont souvent retrouvées à l'intérieur des habitats, comme à Hauterive NE Champgréveyres, près de chapes d'argile. Quelques rares exemplaires proviennent de contextes funéraires, comme à Morat FR Löwenberg (tombe 11.1 du BzC2/D). Une des faces est décorée et donc destinée à être exposée, alors que l'autre ne l'est pas. Leur forme a suscité diverses interprétations: des appuie-tête, comme ceux utilisés dans l'Égypte pharaonique, ce que leur diversité de taille dément, des chenêts, mais ils sont rarement brûlés et jamais trouvés par paire, on y a aussi vu une divinité lunaire. Parmi les hypothèses les plus acceptables actuellement, je retiens celle d'un symbole d'une divinité animale, bovine, qui pourrait être rapprochée du taureau crétois, symbolisé justement par des cornes de consécration. Les objets eux-mêmes auraient pu être utilisés en guise d'acrotères protecteurs, placés sur le toit des maisons ou au-dessus de la porte, comme le propose Goetze⁵⁰. Des couvercles d'urnes en forme de maison, provenant d'Italie et d'Allemagne, portent en effet de tels symboles cornus.

9.3.3 Conclusion

Une clé de la compréhension de la pensée symbolique et religieuse de notre territoire pourrait être recherchée dans les écrits originaires de la Méditerranée orientale, qui évoquent les croyances religieuses et les traditions ancestrales de l'âge du Bronze, bien qu'ils aient été rédigés seulement au début de l'âge du Fer. Ils ne livrent pas directement les croyances qui ont cours en Europe continentale, mais assurent un éclairage d'arrière-plan beaucoup plus pertinent que les comparaisons ethnographiques, parfois bon marché, qui envahissent une certaine littérature archéologique.

Comme on l'a vu ci-dessus, l'eau joue un rôle fondamental dans les pratiques rituelles de l'âge du

Bronze. A ce sujet, on retrouve dans la cosmogonie grecque, plus précisément homérique, tirée des textes de l'Illiade et de l'Odyssée, dont les sources sont contemporaines de notre âge du Bronze, la mention d'un couple de divinités, à l'origine de toute la création, avec un principe masculin, Océanos, le dieu-fleuve, et un principe féminin, Thétys, aussi liée à l'eau primordiale⁵¹. Ce couple va engendrer, entre autres, la terre et le ciel et toutes les eaux intérieures. Cette tradition possède une correspondance dans la mythologie ourrite, ce qui suggère un tronc commun à ces deux traditions indo-européennes et donc une grande ancienneté. Dans la mythologie nordique, on retrouve aussi cette primauté de l'eau à l'origine du monde, tout comme dans la mythologie égyptienne du reste, avec Noun.

Le dieu-fleuve circonscrit le monde, terres et mers comprises, il alimente les eaux souterraines et donne ainsi naissance à tous les cours d'eau, aux sources, aux lacs, y compris Styx, le fleuve qui achemine les morts vers les Enfers. Il sépare le monde des vivants et le monde des morts. Ainsi les milieux humides constituent des ouvertures qui donnent accès au monde souterrain et infernal. Ces eaux, à la différence des eaux de pluie et de ruissellement, constituent les agents de purification les plus puissants. Leur est associé un autre symbole omniprésent dans notre âge du Bronze, celui de la roue et du soleil. En effet, le soleil surgit à l'aube des eaux primordiales et traverse le ciel sur son char tiré par des chevaux, puis au crépuscule, il plonge à nouveau dans ces eaux dont il ressortira purifié et régénéré.

Ce recours aux mythologies antiques pourrait nous emmener très loin. Elles recèlent une des clés de la compréhension de notre passé européen, car l'âge du Bronze d'Europe centrale, et donc avec lui l'âge du Bronze suisse, s'inscrivent véritablement dans un contexte large, comme le démontrent bien tous les aspects culturels.

•••••
⁵⁰ Goetze 1976.

•••••
⁵¹ Rudhardt 1971.